

People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific Research
Ferhat Abbas University, Sétif 1
Institute of Architecture and Earth Sciences
Department of Geography and Territorial Planning



CERTIFICATE OF PARTICIPATION

THE PRESIDENT OF THE FIRST NATIONAL SEMINAR ON ALGERIAN CITIES: PLANNING, GOVERNANCE, MANAGEMENT, AND ARTIFICIAL INTELLIGENCE, HELD AT THE INSTITUTE OF ARCHITECTURE AND EARTH SCIENCES, DEPARTMENT OF GEOGRAPHY AND TERRITORIAL PLANNING, FERHAT ABBAS UNIVERSITY – SÉTIF 1, ON DECEMBER 8–9, 2025

TESTIFIES THAT: **Lahcene HADJ HAFSI & Fateh Toufik BENAÏSSA**

PARTICIPATED IN THE ACTIVITIES OF THE SEMINAR WITH A COMMUNICATION ENTITLED:

LA GOUVERNANCE URBAINE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CADRE DES LOIS ALGERIENNES PERTINENTES

President of the seminar
Dr. Boubaker KHALLEF

Head of department
Pr. Lahcen FERTAS

Director of the Institute
Pr. Moulley Charaf CHABOU



République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de Ferhat Abbas Sétif 1
Institut d'architecture et des sciences de la terre
Département des sciences de la terre et de l'univers
Filière de Géographie et Aménagement du territoire



En collaboration avec

Le Laboratoire d'Analyses Urbaines et Environnementales
Faculté des sciences de la terre département d'aménagement du territoire,
Université d'Annaba et Laboratoire Projet Urbain, Ville et Territoire

Institut d'architecture et des sciences de la terre

Club Scientifique Espace Futur



ORGANISE

Le 14 et 15 Avril 2025

Le premier Séminaire National sur les Villes Algériennes : Planification, Gouvernance, Gestion et Intelligence Artificielle

Argumentations

Les villes algériennes se trouvent actuellement à un tournant crucial, confrontées à une urbanisation rapide, à des exigences de durabilité et aux opportunités offertes par les nouvelles technologies. Avec une population urbaine en forte croissance, des enjeux environnementaux pressants et une demande accrue pour des services publics efficaces, il est essentiel de repenser la planification, la gouvernance et la gestion urbaine dans le pays. La transformation des villes algériennes nécessite une approche intégrée, où la planification et la gestion durable s'harmonisent avec une gouvernance participative et transparente. L'émergence de l'intelligence artificielle (IA) représente également un levier puissant pour optimiser les services urbains, améliorer la gestion des infrastructures et renforcer la sécurité publique. Toutefois, l'intégration de ces technologies dans le contexte algérien soulève de nouveaux défis, notamment en matière de formation, d'infrastructure numérique et de ressources disponibles. **Le Premier Séminaire National sur les Villes Algériennes : Planification, Gouvernance, Gestion et Intelligence Artificielle** a pour objectif de réunir les principaux acteurs du secteur urbain, tels que les élus, urbanistes, gestionnaires de services publics, experts en technologies, chercheurs et citoyens engagés, dans un cadre propice à la réflexion et à la collaboration. Ce séminaire vise à poser les bases d'une nouvelle approche pour les villes algériennes, axée sur la durabilité, l'innovation et l'efficacité. Il se veut un événement clé pour échanger les meilleures pratiques, explorer les opportunités offertes par les nouvelles technologies, et renforcer les capacités des villes algériennes à relever les défis futurs.

La planification urbaine, en tant que fondement essentiel du développement des villes, est primordiale pour faire face aux enjeux croissants d'urbanisation et de gestion de l'espace. L'expansion des villes en Algérie, portée par une forte croissance démographique, nécessite des stratégies intégrant la protection de l'environnement, l'accès équitable aux ressources et l'amélioration de la qualité de vie des habitants. La conception de quartiers durables, l'intégration d'infrastructures vertes et le développement de logements accessibles et de bonne qualité représentent des défis majeurs pour les urbanistes et les décideurs. La modernisation de la gouvernance urbaine est également un enjeu crucial. Pour gagner en efficacité, les villes algériennes doivent adopter des modèles de gouvernance participative et transparente, plaçant les citoyens au centre des décisions. Un modèle inclusif de gouvernance garantit que les politiques et projets urbains répondent véritablement aux besoins de la population, tout en permettant une gestion des ressources qui soit responsable et transparente. Encourager l'engagement citoyen et utiliser des plateformes numériques pour recueillir des avis et faciliter la concertation sont des approches essentielles pour renforcer la confiance entre les autorités locales et les communautés. La gestion des infrastructures et des services dans les villes algériennes représente un défi majeur. Des ressources essentielles comme l'eau, l'énergie, les transports et la gestion des déchets nécessitent une optimisation pour réduire l'impact environnemental et assurer un approvisionnement stable et durable pour tous les citoyens. Cela requiert des systèmes de gestion intelligents et une capacité à analyser les données en temps réel, facilitant des interventions rapides et une adaptation proactive face à la demande croissante. De plus, l'intégration de l'intelligence artificielle offre une opportunité unique pour les villes algériennes. L'intelligence artificielle peut révolutionner la gestion urbaine en optimisant les transports, en réduisant la consommation d'énergie, en renforçant la sécurité publique et en automatisant le suivi des infrastructures. Cependant, cette transformation technologique nécessite des investissements dans les infrastructures numériques, le développement de compétences techniques et une stratégie d'adoption adaptée au contexte local. Le séminaire offrira l'occasion d'explorer les meilleures pratiques et de discuter des applications de l'IA les plus pertinentes pour le développement des villes algériennes.

Objectifs du Séminaire

- 1)-Encourager des pratiques de planification urbaine durable : Étudier les stratégies d'aménagement urbain qui soutiennent une croissance équilibrée des villes tout en préservant les ressources naturelles.
- 2)-Explorer des modèles de gouvernance participative et transparente : Étudier comment rendre la gouvernance plus efficace en impliquant les citoyens dans les processus décisionnels et en rendant les administrations locales plus réactives.
- 3)-Optimiser la gestion urbaine par les technologies avancées : Élaborer des stratégies de gestion des infrastructures et des ressources en utilisant des outils numériques et des données en temps réel.
- 4)-Accélérer l'intégration de l'intelligence artificielle dans les villes : Illustrer comment l'IA peut optimiser la sécurité, la mobilité, la gestion des ressources et renforcer la qualité de vie des citoyens.

Axes Thématiques

1. Planification Urbaine et Développement Durable

- Stratégies de planification urbaine intégrée.

- Évaluation des impacts environnementaux des projets urbains.
- Approches participatives pour impliquer les citoyens dans la planification.

2. Gouvernance Urbaine

- Modèles de gouvernance pour une gestion efficace des villes.
- Rôle des collectivités locales dans le développement urbain.
- Transparence et responsabilité dans la gestion des ressources urbaines.

3. Gestion des Infrastructures Urbaines

- Maintenance et durabilité des infrastructures publiques.
- Innovations technologiques pour la gestion des services urbains (eau, électricité, déchets).
- Résilience des infrastructures face aux crises (climatiques, sanitaires).

4. Intelligence Artificielle et Smart Cities

- Applications de l'intelligence artificielle dans la gestion urbaine.
- Développement de systèmes d'information géographique (SIG) intelligents.
- Utilisation de données massives (big data) pour optimiser les services urbains.

5. Mobilité et Transports Urbains

- Solutions de mobilité durable en milieu urbain.
- Intégration des transports publics et privés pour une meilleure accessibilité.
- Impact de la digitalisation sur les systèmes de transport.

Président d'honneur

Pr. LATRECHE Mohamed Elhadi, Recteur de l'université de Sétif 1

Pr. CHABOU Moulley Charaf Directeur de l'institut d'architecture et des sciences de la terre
Université de Sétif 1

Président du séminaire

Dr. KHALLEF Boubaker Institut d'architecture et des sciences de la terre, département des sciences de la terre et de l'univers, Université de Sétif 1

Comité d'Organisation

Mr. Laghouag Mohamed Yacine	President	IAST Université Sétif 1
Mr. Yakoub Ali	Président	IAST Université Sétif 1
Dr. Sallye Miloud	Coordinateur général	IAST Université Sétif 1
Mr. Hamzaoui Mohamed	Coordinateur Technique	IAST Université Sétif 1
Mr. Djema Fares	Coordinateur de Partenariat	IAST Université Sétif 1
Pr. Fertas Lahcen		IAST Université Sétif 1
Pr. Damdoum Abdel Salem		IAST Université Sétif 1
Dr. Kebiche Abdel Hakim		IAST Université Sétif 1
Dr. Diafet Abderrahmane		IAST Université Sétif 1
Mr. Ben Mohamed Hamid		IAST Université Sétif 1
Dr. Remmache Karima		IAST Université Sétif 1
Dr. Kachef Sarra		IAST Université Sétif 1
Dr. Hachmaoui Oubeida		IAST Université Sétif 1
Mme. Younes Meriem		IAST Université Sétif 1
Dr. Bouchama Badr Eddine		IAST Université Sétif 1
Mr. Baha Hakim		IAST Université Sétif 1
Mr. Hamdani Aziz		IAST Université Sétif 1

Mr.Maabad Soufiane	IAST Université Sétif 1
Mme. Zahi Nacira	IAST Université Sétif 1
Mme. Harkat Khadidja	IAST Université Sétif 1
Mr. Chenikhar Abdel Ghani	Université Sétif 1
Mr. Mouchara Nabil	Université de Tiaret
Mme. Chabbi Karima	Université d'Annaba
Mr.Darradji Seif Eddine	Université d'Annaba
Mr. Aroua Mohamed	IAST Université Sétif 1
Dr. Chayeb Walid	IAST Université Sétif 1
Dr. Ouyed Redha	IAST Université Sétif 1
Dr. Seklaoui Mohamed	Université de Tizi Ouzou
Mr. Talhi Ahmed	IAST Université Sétif 1
Dr. Khallel Boubaker	IAST Université Sétif 1
Les étudiants GAT	IAST Université Sétif 1
Club scientifique Espace Futur	IAST Université Sétif 1

Comité scientifique

Pr. Brahamia Khaled	Université de Badji Mokhtar Annaba
Pr. Fertas Lahcen	IAST Université de Sétif 1
Pr. Thelaidjia Djemal	Université de Badji Mokhtar Annaba
Pr. Haddad Louiza	Université Batna 2
Pr. zeraieb Saleh	Université Batna 2
Pr. Ben Ghadbane Fouad	Université Oum El Bouaghi
Pr. Damdoum Abdel Salem	IAST Université de Sétif 1
Pr. Bechari Nour El Islam	Université STHB Alger
Pr. Aliouat Mohamed	ENS Bouzeriaa
Dr. Kebiche Abdel Hakim	IAST Université de Sétif 1
Dr. Zennir Rabah	Université de Badji Mokhtar Annaba
Dr.Diafet Abderrahmane	IAST Université Sétif 1
Dr. Benhamrouche aziz	Université de Constantine 1
Dr. Djabloun Ibrahim	Université de Tébessa
Dr.Kachef Sarra	IAST Université de Sétif 1
Dr. Ali Khoudja Nadir	IAST Université de Sétif 1
Dr. Boulemaiz Houcine	Université de Tébessa
Dr. Rahmanne Ali	IAST Université de Sétif 1
Dr. Mahdadi Nour Eddine	IAST Université de Sétif 1
Dr. Yahyaoui Habibi	Université Batna 2
Dr. Bouzakri Abdel Hafid	ENSF Khenchela
Dr. Charfi Khaled	IAST Université de Sétif 1
Dr. Harkat Naim	IAST Université de Sétif 1
Dr. Khallel Boubaker	IAST Université de Sétif 1
Dr. Sallye Miloud	IAST Université de Sétif 1

Dr. Remmache Karima	IAST Université de Sétif 1
Dr. Kadda Houria	IAST Université de Sétif 1
Dr. Bouchama Badr Eddine	IAST Université de Sétif 1
Dr. Khalil Noual	Centre universitaire Tipaza
Dr. Medjahad Hamza	Université de Badji Mokhtar Annaba
Dr. Chenniki Karim	Université STHB Alger
Dr. Djekjak Abdel Razik	IGTU Oum El Bouaghi
Dr. Seklaoui Mouhamed	IAST Université de Sétif 1
Dr. Khouas Adel Makhlouf	Ecole national du tourisme Alger

Conditions et modalités de participation

- Les contributions peuvent être sous forme de communications orales ou de posters.
- Il est possible de participer dans l'une des trois langues suivantes : arabe, anglais ou français.
- Les propositions de participation doivent être envoyées par e-mail à l'adresse suivante :

psn.pggia2025@gmail.com

Calendrier indicatif et dates importantes

- 15 Janvier 2025 : Publication de l'appel à communication
- 25 Février 2025 : Date limite d'envoi des propositions de communication
- 20 Mars 2025 : Envoi des notifications d'acceptation aux auteurs
- 14-15 Avril 2025 : Tenue du Séminaire

Frais de participation

Enseignants chercheurs	5000 DA
Doctorants	3000 DA
Professionnels	6000DA

Contact

Pour plus d'info, contacter :

E-MAIL: bokhallel@yahoo.fr

TEL : +213797906845



Programme du premier Séminaire National sur les Villes Algériennes : Planification, Gouvernance, Gestion et Intelligence Artificielle ; le 08-09 décembre 2025

A L'AUDITORIUM DE L'IAST

Cérémonie d'ouverture	08h 00 09h 00	Accueil des invités et enregistrement	
	09h 00 09h 45	<p>Dr. Khallef Boubaker ; Président du séminaire ; université Farhat Abbas Sétif 1 Pr. Fertas Lahcen ; Chef de département ; université Farhat Abbas Sétif 1 Pr : Chabou Mouley Charaf ; Directeur d'institut d'architecture et sciences de la terre université Ferhat Abbas Sétif 1 Pr : Latreche Mouhamed Elhadi ; Directeur de l'université Ferhat Abbas Sétif 1</p>	
Pause-café			
Conférences d'ouverture			
Président : Dr. Yahiaoui Habibi Rapporteur : Dr. Sallaye Miloud	10h 30 10h 55	Mr. Mohamed Belouanes L'aménagement du territoire en Algérie : nouvelles orientations et nouveaux enjeux	Université Farhat Abbas Sétif 1
	10h 55 11h 20	Pr. Khaled Brahamia Aménagement du territoire et développement durable contrarié	Université Badji Mokhtar Annaba
	11h20 11h45	Dr. karim Cheniki Prédiction du trafic routier à partir des indicateurs spatiaux et l'apprentissage automatique : Cas d'étude la wilaya d'Alger	USTHB, Alger
	Débat		
Déjeuner : 12h 00 - 13h 00			

Organizing Committee





Lundi 08 décembre 2025 APRES- MIDI

ATELIER 01- Auditorium : Intelligence Artificielle et Smart Cities

Président : Dr. Amir Ammar
Rapporteur : Dr. Bouchama
Badredine

- 13h 00 *Dr. Saker Adel ; Dr. Habibi Yahyaoui : Utilisation de la géomatique pour étudier la problématique de l'expansion urbaine au détriment de l'héritage de l'ancienne oasis et du tourisme saharienne cas de la région de Biskra*
13h 20
13h 20 *CHAOUCHE TEYARA Roubila et al : L'intelligence urbaine et les bases de données : Un levier pour une planification efficace en Algérie*
13h 40
13h 40 *Habibi Yahyaoui et al : La gestion cohérente du système urbain de la ville de Batna par intelligence territoriale*
14h 00

Débat

Pause-café

Président : Dr.
Djebbloun Brahim
Rapporteur : Ms.
Younes Meriem

- 14h 45 *Dr. DJEBNOUNE Brahim ; Dr. BENABBES Sofiane : Utilisation du Big Data pour analyser la qualité de vie urbaine dans une ville inferieure - Cas de la ville de Khenchela*
15h 00
15h 00 *Dr. Medjahed Hamza ; Pr. Brahamia Khaled : Étude et caractérisation des dechets commerciaux , cas de la commune d'Annaba , Algerie*
15h 15

Débat

ATELIER 02 - GS 01 : Planification Urbaine et Développement Durable

Président : Dr. Rabah Zenir
Rapporteur : Mr.
Derradji Sief eddine

- 13h 00 *أ.د. بن غضبان فؤاد ، د. فاطمة الزهراء بركاني : دور التخطيط الحضري الاستراتيجي في تعزيز التنمية الحضرية بالمدن الجديدة في الجزائر : دراسة حالات*
13h 15
13h 15 *Dr. BADIS Abderrahmane ; Dr AMIR Amar : Les caractéristiques de l'urbanisme Algérien, entre contextes de crise,défis sociaux et enjeux politiques*
13h 30
13h 30 *د . بن حمادة عيسى : دور التخطيط الحضري في تصميم المدن في إطار التنمية المستدامة حالة المدينة الجديدة على منجلي قسنطينة*
13h 45
13h 45 *Baala Fatima et al : Le développement urbain durable de la ville de Batna (Est algérien) par intégration de la gestion intégrée des risques majeurs dans la planification urbaine.*
14h 00

Débat

Pause-café

Président : Dr. Cheniki
karim Rapporteur :
Mr. Hamdani Aziz

- 14h 45 *Dr. Bourahli Radja Maya ; Pr Bencherif Meriama : Planification Urbaine Intégrée et Développement Durable : Le Cas du Grand Constantine*
15h 00
15h 00 *Dr. Mourad Ait Taleb ; Dr .Djamel Bouzid : La problématique du déplacement urbain au niveau de la porte Est d'Alger Cas de la commune d'El Harrach*
15h 15
15h 15 *د. نجلاء غرابي : الحركة التنقلية في مدينة تبسة - واقع و آفاق*
15h 30

Débat

Organizing Committee





ATELIER 03- GS 02 : Gouvernance et gestion des infrastructures Urbaines

Président : Dr. Djekdjek Abd
errazik
Rapporteur : Dr. Rammech
Karima

- 13h 00 *Dr HADJ HAFSI Lahcene; Dr BENAÏSSA Fateh Toufik : La gouvernance urbaine et le développement durable dans le cadre des lois Algériennes pertinentes*
- 13h 15
- 13h 15 *Ms. Fatma Zohra Harbi ; Pr .Khaled Brahamia: Contribution à la connaissance des niveaux sonores à Annaba. Étude de cas : voie de contournement de la ville*
- 13h 30
- 13h 30 *د. صباح ريان علوي و آخرون : البنية التحتية الحضرية وإشكالية تصريف مياه الأمطار: نحو حلول مستدامة لمشكلة انسداد البالوعات - حالة بسكرة*
- 13h 45
- 13h 45 *Dr. Amal Maou ; et al : Estimation of reference floods for Flood Risk Prevention Plans (FRPP). Case of the Saf Saf watershed, NE Algeria*
- 14h 00

Débat

Pause-café

Président : Dr. Seklaoui
Mhamed
Rapporteur : Dr.
Aroua Mohamed

- 14h 45 *د. منصور خميسي و آخرون : العوامل المتحكممة في التسيير المستدام للنفايات الحضرية دراسة حالة مدينة البيض*
- 15h 00
- 15h 00 *Ms . Bedoui Rayane Mejda ; Pr. Brahamia Khaled : Collecte informelle du plastique et tri à la source à Annaba : enjeux, dynamiques et perspectives*
- 15h 15
- 15h 15 *Dr . Kachef Sarah : Gouverner la ville par un projet urbain . cas du projet de tramway de Sétif*
- 15h 30
- 15h 30 *Pr. Lahcen fertas : Le développement du sud Algérien : Potentialités, enjeux et menaces géopolitiques*
- 15h45

Débat

Mardi 09 décembre 2025

ATELIER 01- Auditorium : Intelligence Artificielle et Smart Cities

Président : Dr. Djebbloun Brahim
Rapporteur : Dr. Ouyed Reda

- 09h 00 *Dr. Chaib Walid: Quels outils SIG pour une smart City ?*
- 09h 15
- 09 h 15 *Dr. Menal ZEROUAL ; Dr Amir BOUSTILA : Integrating ANNs to assess household water consumption determinants in Sedrata (Semi-arid area, North-east of Algeria)*
- 09h 30
- 09h 30 *Dr. Souad BELHANNACHI ; et al : ARTIFICIAL INTELLIGENCE AND SMART CITIES: CASE OF THE NEW CITY OF SIDI ABDELLAH, ALGERIA.*
- 09 h 45
- 09h45 *CHABBI Karima et al : L'IMPACT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DES ZONES URBAINES AU SEIN DES PARCS NATIONAUX-CAS DU PARC NATIONAL D'EL KALA-*
- 10h00

Débat

Pause-café

Président : Dr.
Kachef Sarah
Rapporteur : Mr.
Maabed Soufiane

- 11h 00 *Dr. BENABBES Sofiane : Urbainsme 4.0: Comment l'intelligence artificielle Réinvente la planification territoriale en Algérie*
- 11h 15
- 11h 15 *Dr. Amina Khalfaoui ; Dr. Sihem Kechida: CONSENSUS-BASED VEHICLE PLATOONING FOR SUSTAINABLE URBAN MOBILITY IN ALGERIAN CITIES*
- 11h 30

Débat

Déjeuner : 12h 15 - 13h 00

Organizing Committee





ATELIER 02 - GS 01 : Planification Urbaine et Développement Durable

Président : Dr. Rabah Zenir
Rapporteur : Mr. Baha Hakim

- 09h 00 أ.بن محمد حميد : دور مدينة برج بوعرييج -عاصمة البيبان- في إذكاء النمو العمراني في المدن الثلاث :رأس-الوادي،
برج-الغدير، البشير.
09h 15 د . هواري سعاد ، د . غرفي سهام : التخطيط في الاقطاب الحضرية الجديدة وتحديات التنمية المستدامة
09h 30 حالة القطب الحضري عين النحاس (بلدية الخروب) - ولاية قسنطينة
09h 30 **CHEBINI Nadia et al : Vers une gentrification maîtrisée : Enjeux et stratégies**
09h 45 **d'encadrement dans les espaces péricentraux à Annaba**
09h 45 د. فلوسية لحسن و آخرون : التخطيط الاستراتيجي ودوره في تحقيق التنمية المستدامة للمدينة- دراسة حالة
10h 00 مدينة المسيلة

Débat

Pause-café

Président : Dr.
Cheniki karim
Rapporteur :
Dr.Walid Chaib

- 11h 00 **Dr. Rammech Karima : Apport des indices spectraux et de l'analyse**
11h 15 **cartographique dans l'évaluation de la quality envornnementale de la ville de Sétif**
11h 15 **BELLOULOU Bilal et al : Évolution de l'urbanisation et dégradation du cordon**
11h 30 **dunaire à Echatt et Sidimbarek (1984-2021) : Impacts environnementaux et défis**
de gestion durable
11h 30 **Dr.Nadir Fatiha ;Dr. Ali Belmeziti : La participation des citoyens dans la gestion**
11h 45 **des eaux urbaines en Algérie : vers une gestion plus inclusive et durable**

Débat

Déjeuner : 12h 15 - 13h 00

ATELIER 03- GS 02 : Mobilité et Transports Urbains

Président : Dr.Bouchama
Badredine
Rapporteur : Me . Younes Meriam

- 09h 00 د.بوزيد حمزة ، أ. معبد سفيان : واقع النقل البري في الجزائر وعلاقته بالتنمية
09h 15 د. بوراس نور الإسلام، د . صابر بن عائشة : توظيف ذكاء السرب في تحسين إشارات المرور: نحو مدن أكثر ذكاءً
09h 30 واستدامة
09h 30 **Ms. Dokhi Soumia ; Dr. Hakim KEBICHE : Tramway de Sétif : « Evaluation Des**
09h 45 **Effets Et Prospective De La Ville Future »**
09h 45 **Dr. AMIR Amar ; Dr . KHALED Foudhil : Analyse des facteurs influençant la**
10h 00 **durabilité du transport urbain dans la ville de Béjaïa en utilisant la technique**
Micmac

Débat

Pause-café

Président : Dr.
Dr.Medjehed Hamza
Rapporteur : Mr.
Benmahamed Hamid

- 11h 00 د. غرفي سهام ، د. هواري سعاد : النقل الحضري في الجزائر بين التطور وتحقيق التنمية المستدامة
11h 15 دراسة حالة مدينة قسنطينة
11h 15 **La ville inclusive et la mobilité urbaine : Le cas du transport : Dr. ADDACI Fatima**
11h 30 **ferroviaire pour les personnes âgées de Batna**
11h 30 د. خرخاش عفاف : النقل الذي في القضاء على الازدحام المروري دراسة حالة مدينة المسيلة
11 h 45

Débat

Déjeuner : 12h 15 - 13h 00

Organizing Committee





Séssion posters 08/12/2025		
Président : Dr . Sallaye Miloud / Rapporteur : Mr. Hamzaoui Mohammed		
HORAIRE	Titre de poster	Communicant
10h 15	L'habitat collectif écologique, vers une planification urbaine durable Cas de Constantine, Algérie	Doctorants Amira Afri et al
10h 15	دراسة تهيئة و تسيير الفضاءات الجوارية العمومية في الوحدة الجوارية 13 في اطار التنمية المستدامة و مشاركة المواطن	د. ريمة عولمي ، د . مروة مكبو
10h 15	تحديد العوامل المؤثرة في التوسع العمراني من خلال تطبيق النمذجة الإحصائية كوسيلة لفهم آلية التوسع والتخطيط المستقبلي المستدام.	د. عمرو عياش زين الدين
10h 15	Reconnexion ville/mer à Bejaia : vers une façade maritime dynamique attractive	DR. AMIR Amar et al
10h 15	Repenser le développement touristique de Tichy : diagnostic territorial et stratégies de réaménagement	DR. AMIR Amar et al
10h 15	Reconversion des friches urbaines à Bejaia : vers une nouvelle fabrique de centralité urbaine durable	DR. AMIR Amar et al
10h 15	Outils du Système d'Information Géographique (SIG) pour la Prédiction des Zones à Haut Risque d'accidents de Façon Proactive : cas de la Pénetrante Autoroutière de GHAZAOUET-Tlemcen	Dr. DERRAS Abdelhak et al
10h 15	Traffic management for ambulances : An AI-based proposition	Dr. Zentar Mohamed Dhia El Hak , Dr.Bencheriet Chemesse Ennahar
10h 15	تقييم التوزيع المكاني للمساحات الخضراء في مدينة العلمة: مقارنة مكانية - إحصائية	أ. جمعة فارس ، قادري سلسبيل، معتوق إنصاف
10h 15	مدى مساهمة الحركة التجارية و النزوح الريفي في تضخيم بلدية اليشير عمرايا - ولاية برج بوعريج -	أ. بن محمد حميد
10h 45	Assessment of the depletion of water in the Ain Zada dam due to drought and siltation using AI and GIS systems	Dr. Zouhir Boulegraguer
10h 45	Traitements écologique des eaux polluées de l'oued Bou Salam	Club Futur Space
10h 45	Mini- The Line Smart City in Sétif	Club Futur Space

Session de clôture le 09/12/2025 à partir de 13h 30

Lecture des recommandations et Mot de clôture.

Dr.Khallef Boubaker président du séminaire/Univesité Ferhat abbas Sétif 1.

Organizing Committee



People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific Research
Ferhat Abbas University, Sétif 1
Institute of Architecture and Earth Sciences
Department of Geography and Territorial Planning



CERTIFICATE OF PARTICIPATION

THE PRESIDENT OF THE FIRST NATIONAL SEMINAR ON ALGERIAN CITIES: PLANNING, GOVERNANCE, MANAGEMENT, AND ARTIFICIAL INTELLIGENCE, HELD AT THE INSTITUTE OF ARCHITECTURE AND EARTH SCIENCES, DEPARTMENT OF GEOGRAPHY AND TERRITORIAL PLANNING, FERHAT ABBAS UNIVERSITY – SÉTIF 1, ON DECEMBER 8–9, 2025

TESTIFIES THAT: **Lahcene HADJ HAFSI & Fateh Toufik BENAÏSSA**

PARTICIPATED IN THE ACTIVITIES OF THE SEMINAR WITH A COMMUNICATION ENTITLED:

LA GOUVERNANCE URBAINE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CADRE DES LOIS ALGERIENNES PERTINENTES

President of the seminar
Dr. Boubaker KHALLEF

Head of department
Pr. Lahcen FERTAS

Director of the Institute
Pr. Moulley Charaf CHABOU



Le premier Séminaire National sur les Villes Algériennes : Planification, Gouvernance, Gestion et Intelligence Artificielle.

Axe N°2 : Gouvernance urbaine

Titre de l'intervention :

La gouvernance urbaine et le développement durable dans le cadre des lois algériennes pertinentes.

Présenté par:

Dr HADJ HAFSI Lahcène et BEN AISSA Fateh-Toufik

Introduction

Les villes algériennes sont confrontées à de multiples problèmes, notamment l'expansion urbaine incontrôlée (planifiée ou informelle), les grandes disparités entre les différents quartiers d'une même ville, les embouteillages chroniques, les carences de gestion des différents réseaux, l'entretien des espaces verts et publics, etc. Cette situation incombe négativement sur l'environnement urbain et la vie quotidienne des habitants. Malgré les efforts considérables déployés par les différents acteurs de la villes dotés d'outils d'aide à la décision, sur lesquels d'énormes budgets ont été dépensés, nous incite à nous interroger sur les causes de l'état actuel de nos villes.

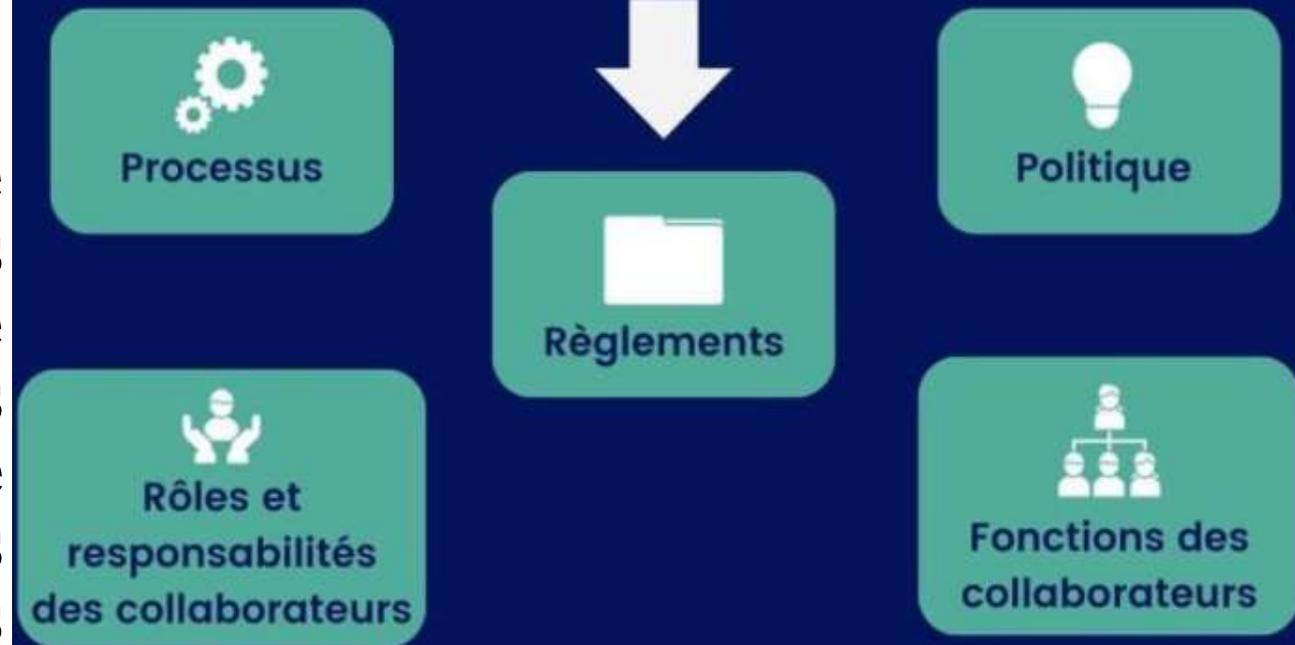
Pour encadrer notre communication, nous proposons comme hypothèse à cette situation revient à la politique urbaine définie dans la Loi d'Orientation de la Ville (LOV). Pour cela il faut répondre aux questions suivantes : est ce que le législateur a-t-il pris en compte les principes de gouvernance et de développement durable dans les lois des outils d'aide à la décision ? Existe-t-il des mécanismes efficaces pour mettre en œuvre ces outils sur le terrain ?

La Gouvernance urbaine

Le concept de gouvernance urbaine, apparu dans les années 1980, visant à définir les normes de bonne gestion des services publics dans afin de mieux réguler le développement et la gestion des villes et de gérer ces équipements et unités urbaines.

Pour Cela il faut:

- ❖ La décentralisation de la prise de décision, impliquant de multiples acteurs à différents niveaux.
- ❖ La contribution de toutes les parties prenantes (officielles, économiques et de la société civile).



Pourquoi la gouvernance urbaine ?

C'est pour l'efficacité :

- Des techniques de gestion urbaine, axées sur le comment plutôt que sur le pourquoi ;
- Du choix d'orientation, axées sur le pourquoi plus que le comment.

GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

Revitalisation urbaine intégrée



Les principes de la gouvernance urbaine

La transparence : les processus décisionnels et les résultats doivent être clairement communiqués à toutes les parties prenantes concernées.

La responsabilité : les décideurs doivent être tenus responsables de leurs actions et de leurs résultats.

La participation : les parties prenantes doivent être impliquées dans les processus décisionnels pertinents.

Les approches de la gouvernance urbaine

Approche politique

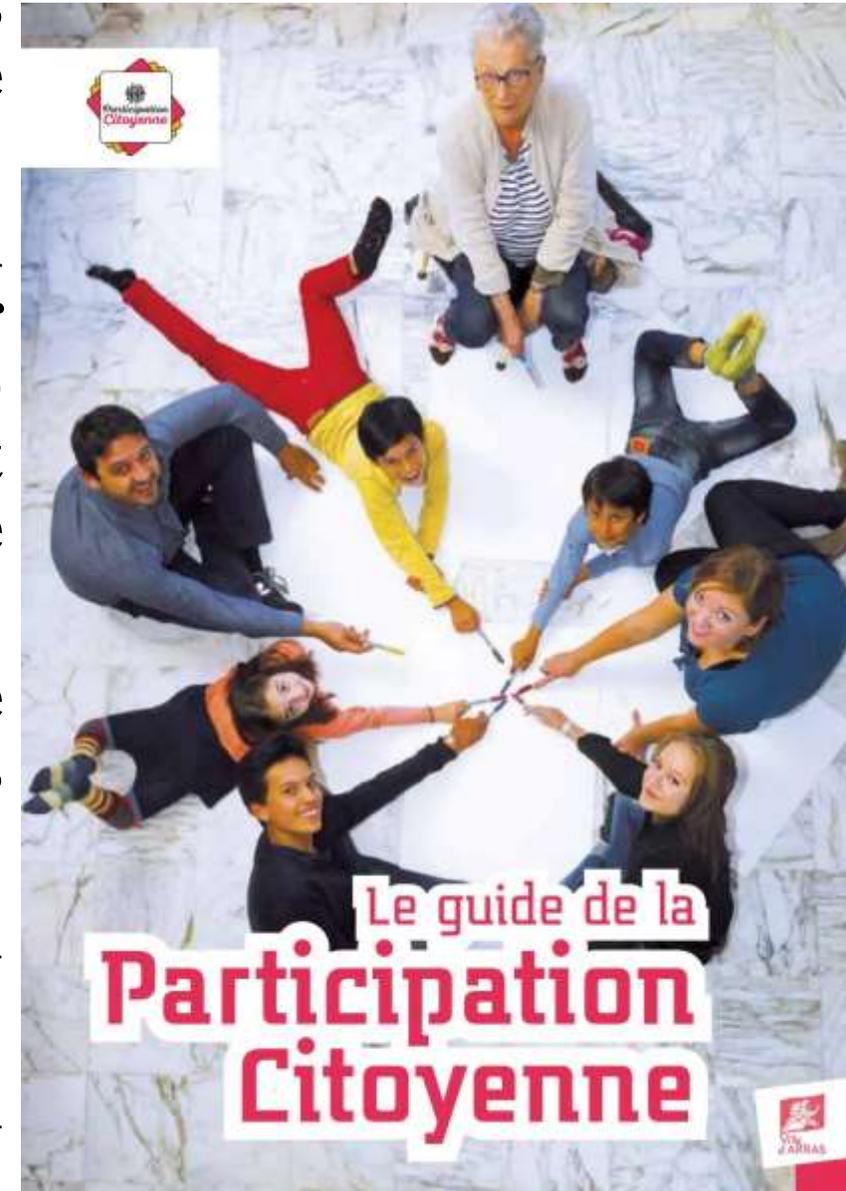
- La légitimité de l'autorité et du processus décisionnel (dans la sphère politique, la gouvernance exprime la légitimité de la gestion et de l'administration des différents services publics et de la prise de décision au niveau du territoire gouverné afin de maintenir la cohésion régionale).

Approche gestionnaire

- La gestions publiques (application des méthodes innovantes fondées sur la transparence, la discussion, la coordination , la consultation, et le consensus dans la prise de décision) entre les acteurs de la ville, impliquant les habitants, la société civile, les professionnels et les experts indépendants, pilotées et supervisées par les pouvoirs publics et les institutions de l'État.

Le concept de la participation citoyenne

- La participation repose sur la conviction des partenaires que « je sais écouter » et non sur le principe du « je décide au nom de tous ».
- Pour (BEREZOWSKA-AZZAG) : La participation citoyenne est la contribution qui vise à assurer l'acceptation d'un projet (Architectural ou Urbain) par ses usagers et à réduire le sentiment d'exclusion au sein de la population, source de risque de rejet du projet.
- La participation ne se limite pas à impliquer le public (usagers et citoyens) dans le projet, mais comprend :
 1. Structurer le problème plutôt que concevoir la solution (co-diagnostic).
 2. Le choix de la solution elle-même est discuté ; Il s'agit de co-développement et de co-conception.



La participation et la consultation sont les principes les plus importants de la gouvernance urbaine car elles visent à :

- **L' aide à la décision** : Assurer un accès immédiat à l'information permet d'économiser du temps, des efforts et de l'argent, et permet à la municipalité d'adapter le projet aux besoins des citoyens.
- **Faciliter l'acceptation et l'adoption du projet par les citoyens** : Cela permet d'éviter les réactions négatives au projet, de sensibiliser et de créer une dynamique positive auprès des citoyens.
- **La réduction et le contrôle des conflits** : Aider à gérer les conflits et à développer la cohésion sociale entre les membres de la communauté urbaine.
- **L'application du principe de dialogue et de démocratie** : assurer le respect des droits des citoyens et promouvoir la démocratie représentative.

La participation citoyenne entre réglementation, discours et réalité:

Nous constatons plusieurs lacunes sur ce sujet non pas en raison d'un manque de textes législatifs et réglementaires, mais en raison de la difficulté à mettre en œuvre ces textes.

La Constitution qui mettent l'accent sur la démocratie participative:

- L'article 14 stipule que « Le conseil élu constitue le cadre dans lequel s'exprime la volonté du peuple et exerce un contrôle sur l'action des pouvoirs publics. »**
- L'article 16 stipule que « Le conseil élu constitue la base de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques ».**
- L'article 31 stipule que «Les institutions doivent s'efforcer d'éliminer tous les obstacles qui empêchent la participation effective des citoyens à la vie politique, économique, sociale et culturelle.».**

Mais en réalité, les associations concernées par la politique urbaine sont quasi inexistantes, hormis les quelques exemples que nous mentionnons:

- Al-Atef : Ghardaïa (Comité de quartier) : Œuvre pour impliquer les habitants du quartier dans l'administration locale ainsi que dans les affaires communes ;**
- Co-ville Alger (comité de ville) : C'est l'un des rares comités municipaux en Algérie qui s'occupe des questions sociales et urbaines de la ville d'Alger.**
- La fondation de la Ville de Sétif : Une association récemment créée, ses membres se sont spécialisés dans les professions de la ville..**

Le concept de gouvernance dans les lois de la commune et la wilaya:

- **L'article 2 de la loi du 22 juin 2011 relative aux communes stipule clairement : « La commune est la base territoriale de la décentralisation et le lieu d'exercice de la citoyenneté. Elle constitue le cadre de la participation citoyenne à la gestion des affaires publiques. »** Toutefois, les articles 11 à 14, qui traitent de la participation des citoyens à la gestion de la ville, sont toujours précédés de « **peut** », ce qui signifie qu'ils ne sont pas contraignants et soumis à la discrétion du maire. Cependant, le projet de loi actuellement en préparation a résolu ce problème en créant un organe consultatif considéré comme un des organes de la commune.
- **Loi n° 12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya, article 1er, premier alinéa, qui définit la wilaya comme : « Une collectivité territoriale de l'État, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est également un service administratif déconcentré de l'État et constitue à ce titre un espace de mise en œuvre conjointe des politiques publiques et de concertation entre les collectivités territoriales et l'État. »**

La LOV vise à définir la politique de la ville dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et de développement durable ; La LOV a été conçu et élaboré à l'issue d'un processus concerté et coordonné. Elle est mise en œuvre dans le cadre de la décentralisation, de la déconcentration et de la gouvernance urbaine . Donc elle vise à :

- **Au niveau urbain, ses objectifs sont de contrôler la croissance urbaine, de corriger les déséquilibres urbains par des interventions sur le tissu urbain pour le rendre fonctionnel;**
- **Sur le plan social, la LOV vise, entre autres, à lutter contre la dégradation de la vie dans les quartiers, et à promouvoir et maintenir l'hygiène et la santé publique;**

La loi n° 06 - 06 du 20 février 2006 portant la loi d'orientation de la ville (LOV)



- **Sur le plan administratif, elle vise à promouvoir la bonne gouvernance en réaffirmant la responsabilité des pouvoirs publics et la participation effective des citoyens, de la société civile, des professionnels à la gestion de leur ville.**

Pour faire ça ?

La LOV est basée sur une approche qui vise :

- **À l'identification des priorités du développement urbain durable ;**
- **Au renforcement des partenariats entre l'État, les collectivités locales et les acteurs économiques et sociaux (pour mettre en œuvre les programmes de politique urbaine) ;**
- **À l'assurance de la cohérence des outils d'aide à la décision en lien avec la présente politique en veillant à leur élaboration conformément aux principes de « bonne gouvernance » et en assurant le suivi et l'évaluation de leur mise en œuvre.**

Dans quel cadre est-elle mise en œuvre à?

- La décentralisation, où les tâches et responsabilités sectorielles sont attribuées aux représentants au niveau local,
- La déconcentration où les autorités locales ont des pouvoirs et des responsabilités qui leur sont délégués par cette loi
- La gestion de proximité, c'est une démarche visant à l'amélioration de la qualité du cadre de vie dans les quartiers

Quel est son objectif principal ?

- Elle vise à établir des dispositions spécifiques permettant d'identifier les éléments de politique de la ville dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et le développement durable.

Les villes: urbanisation, étalement et inégalités



Qui sont les acteurs de cette politique ?

Ils sont mentionnés dans les 15-16-17.

1- Les collectivités locales :

Les autorités locales doivent assumer la responsabilité de la gestion de leurs villes à travers :

- Un développement urbain maîtrisé dans le respect de l'environnement ;
- La préservation de la nature en ville et le patrimoine urbain et architectural;
- La performance des composantes urbaines ;
- La qualité et les conditions de vie de la population, dans le respect des compétences qui lui sont attribuées par la loi.

2- Les investisseurs et acteurs économiques :

- Participer à la réalisation des objectifs de la politique de la Ville, notamment en ce qui concerne :
 - Promotion immobilière;
- Développer l'économie urbaine et la compétitivité des villes.

3- Les citoyens:

Ils participent activement aux programmes et activités liés à la gestion de leur milieu de vie, notamment de leur quartier.

Les outils et dispositifs de politique urbaine:

Selon l'article 18 de cette loi, les outils et dispositifs de la politique de la ville sont :

- Les outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme (SNAT, SEPT (ex SRAT) PAW, SCU, PDAU, POS, etc.) ;**
- Les outils de planification et d'orientation sectorielle (Cela est assuré par la consultation et la coordination au niveau de la ville);**
- Les outils de partenariat; des procédures de partenariat entre deux ou plusieurs villes pour la mise en œuvre de projets peuvent être engagées dans le cadre de conventions conclues entre les collectivités territoriales responsables des villes concernées.**

Qu'est-ce que l'Observatoire national de la ville ?

Observatoire National de la ville sous la tutelle du Ministère de la Ville. Ses missions sont résumées à l'article 26 comme suit : Le suivi de la mise en œuvre de la politique urbaine ; Des études au suivi de leur mise en œuvre, en passant par la proposition de mesures pour parvenir à une gouvernance locale et urbaine, jusqu'à la proposition de projets de loi au gouvernement. Mais après l'annulation de ce ministère, cette stratégie a été abandonnée.



Quels sont les instruments de planification et d'orientation sectoriels

Selon l'article 20, il s'agit d'un cadre de concertation et de coordination est mis en place pour assurer aux instruments de planification et d'orientation sectoriels au niveau de la ville, notamment ceux relatifs à la protection de l'environnement et du patrimoine culturel, de l'urbanisme, du transport, de l'eau et des équipements et infrastructures, une mise en œuvre concertée, cohérente et optimale. Ce cadre est chargé de proposer des mesures non prévues par les instruments de planification et d'orientation sectoriels.

▪ Quels sont les instruments de partenariat ?

Il s'agit des contrats de développement de la ville, entre la collectivité territoriale et les partenaires économiques et sociaux.

▪ Quels sont les instruments d'information, de suivi et d'évaluation ?

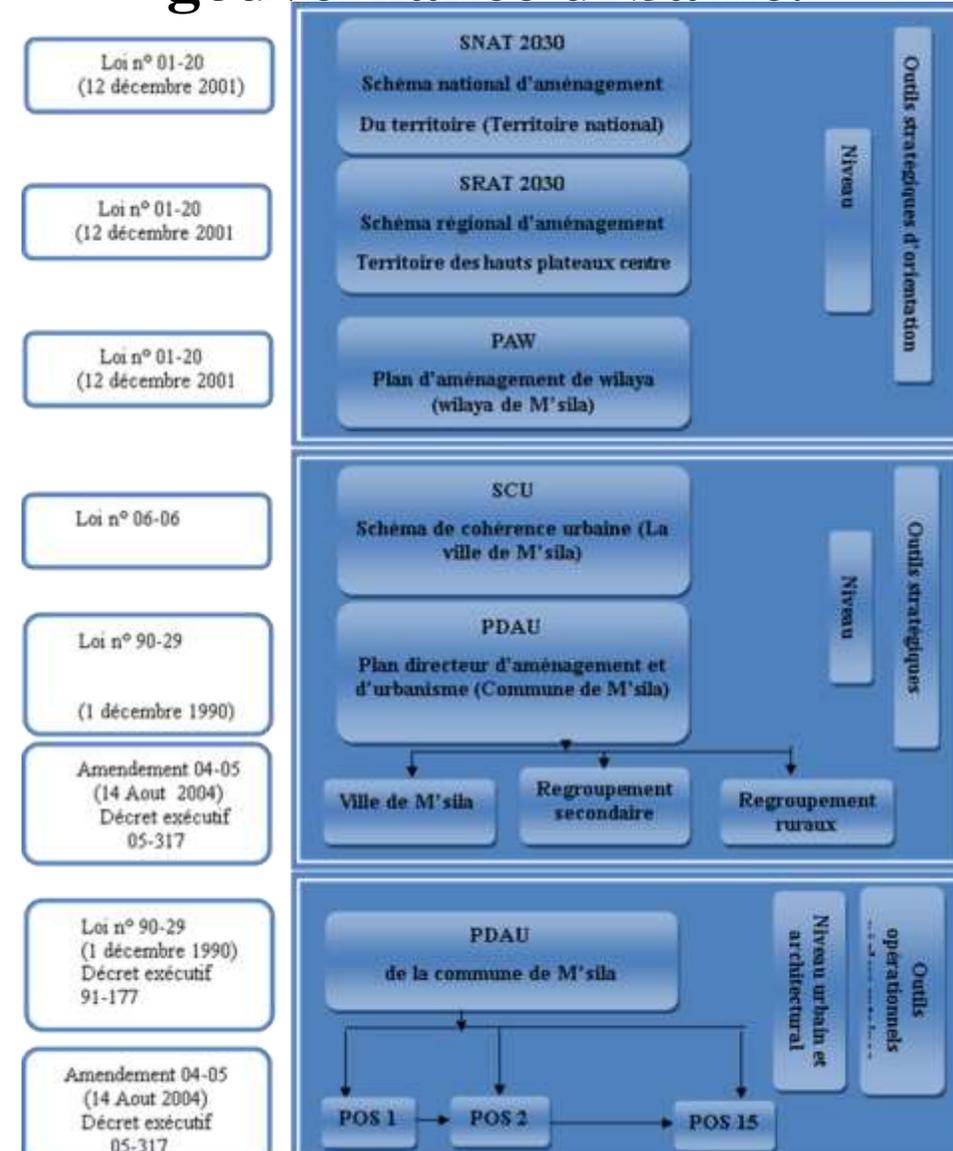
Il s'agit instruments d'évaluation et d'information sociale, économique et géographique.

▪ Quels sont les instruments de financement ?

Le financement des études par des ressources publiques locales avec le soutien du budget de l'État.

Les lacunes du système juridique et réglementaire qui entravent la réalisation de la gouvernance urbaine.

- La LOV s'inscrivait dans le contexte de la création d'un ministère délégué de la ville, placé sous la tutelle du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire. Cette mesure n'a pas duré longtemps, l'aménagement du territoire étant placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et la ville sous celle du ministère de l'urbanisme et l'habitat. Par conséquent, cette loi est restée sans textes d'application.
- Les concepts de la LOV sont vagues et ne définissent pas les responsabilités des différents acteurs de la ville.
- Conformément aux dispositions des décrets exécutifs 91-177 et 91-178 du 28/05/1991, la participation des organismes et institutions gouvernementales est obligatoire dans l'élaboration des outils d'aménagement et d'urbanisme (PDAU, POS). Quant à la société civile et aux professionnels, elle est laissée à l'appréciation des conseils municipaux compétents ;
- Une lecture attentive des textes exécutifs révèle que l'objectif du point (PDAU et POS) est uniquement la production du fonciers urbains et leurs droits d'affectation. Quant aux orientations de d'aménagement et de programmation, elles ont été déterminées au niveau des outils d'aménagement du territoire élaborés au niveau central du SNAT et du SEPT (ex SRAT) et du PAW. Cela est en conflit avec les principes de gouvernance urbaine et les dispositions de la loi d'orientation de la ville, notamment la décentralisation et la déconcentration.



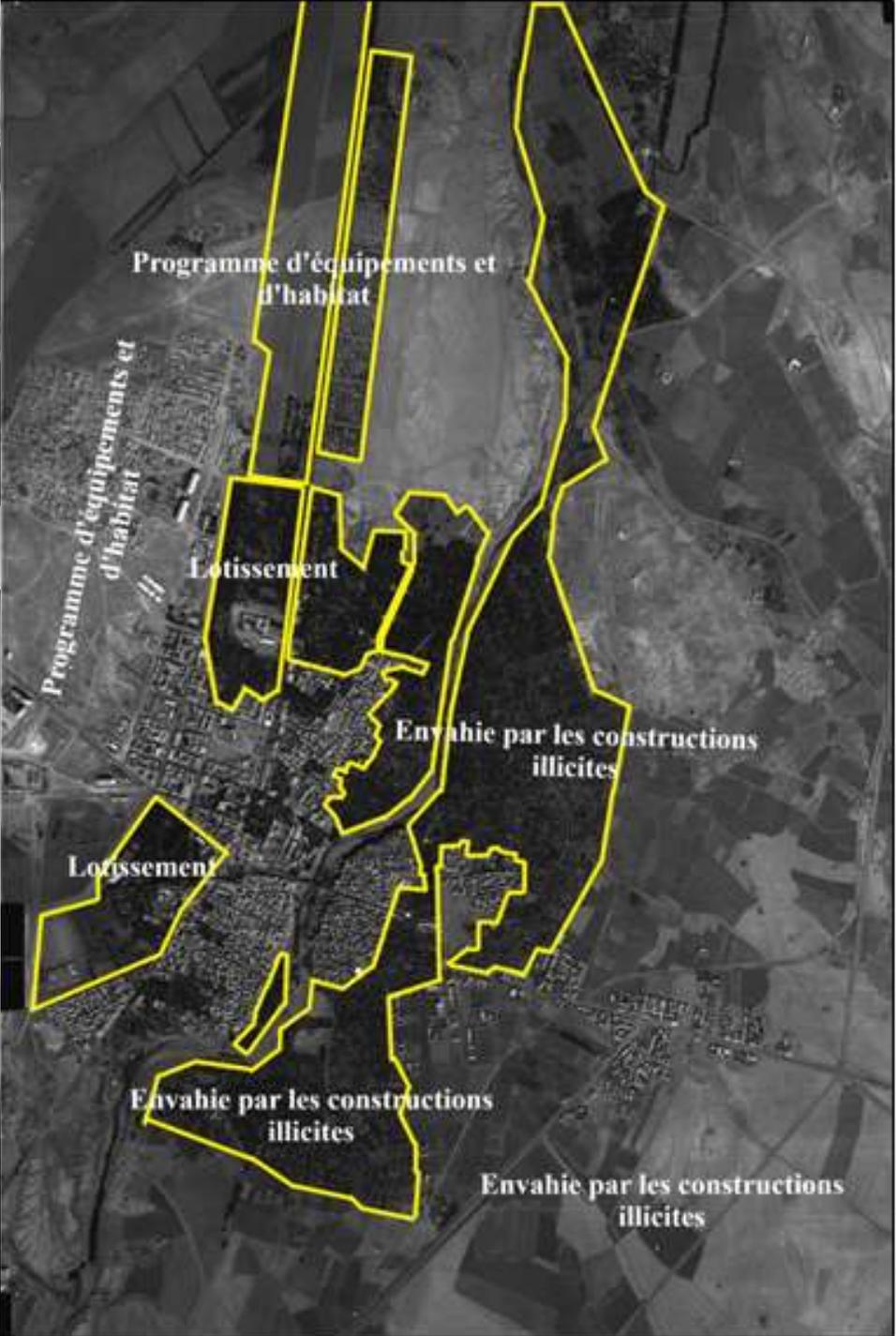
- **Le cadre juridique édicté au début des années 1990 en Algérie concernant l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'environnement rencontre encore des difficultés de mise en œuvre, car il est nécessaire de trouver un langage adapté au contexte local pour traduire les principes réglementaires, certes importants mais très généraux.**
- **La stratégie Ville Durable (SNAT 2030), qui considère la ville comme un élément clé du projet territorial. Cependant, L'approche d'élaboration des outils d'aménagement urbain, qui manque d'innovation et de gouvernance urbaine, entrave la réalisation de cet objectif**
- **La loi 90-29 du 1/12/1990 relative à l'urbanisme et à l'aménagement, la loi 90-25 du 18/12/1990 relative à l'orientation foncière et la loi 91-11 du 27/4/1991 constituent le cadre juridique régissant l'urbanisme depuis la transition de l'Algérie vers une économie de marché. Cependant, une analyse de ces lois révèle une contradiction évidente. Les instruments d'urbanisme (PDAU, POS) définissent les droits d'usage du sol, et tous les actes de construction et d'urbanisme sont soumis au droit de propriété. En revanche, la nature du foncier n'est pas considérée comme une contrainte à l'urbanisme.**
- **Les méthodes d'élaboration des outils d'aménagement et d'urbanisme, même si elles semblent fondées sur des principes de bonne gouvernance, sont en réalité tout sauf cela.**



M'sila en 1958



ecpa ▶ d

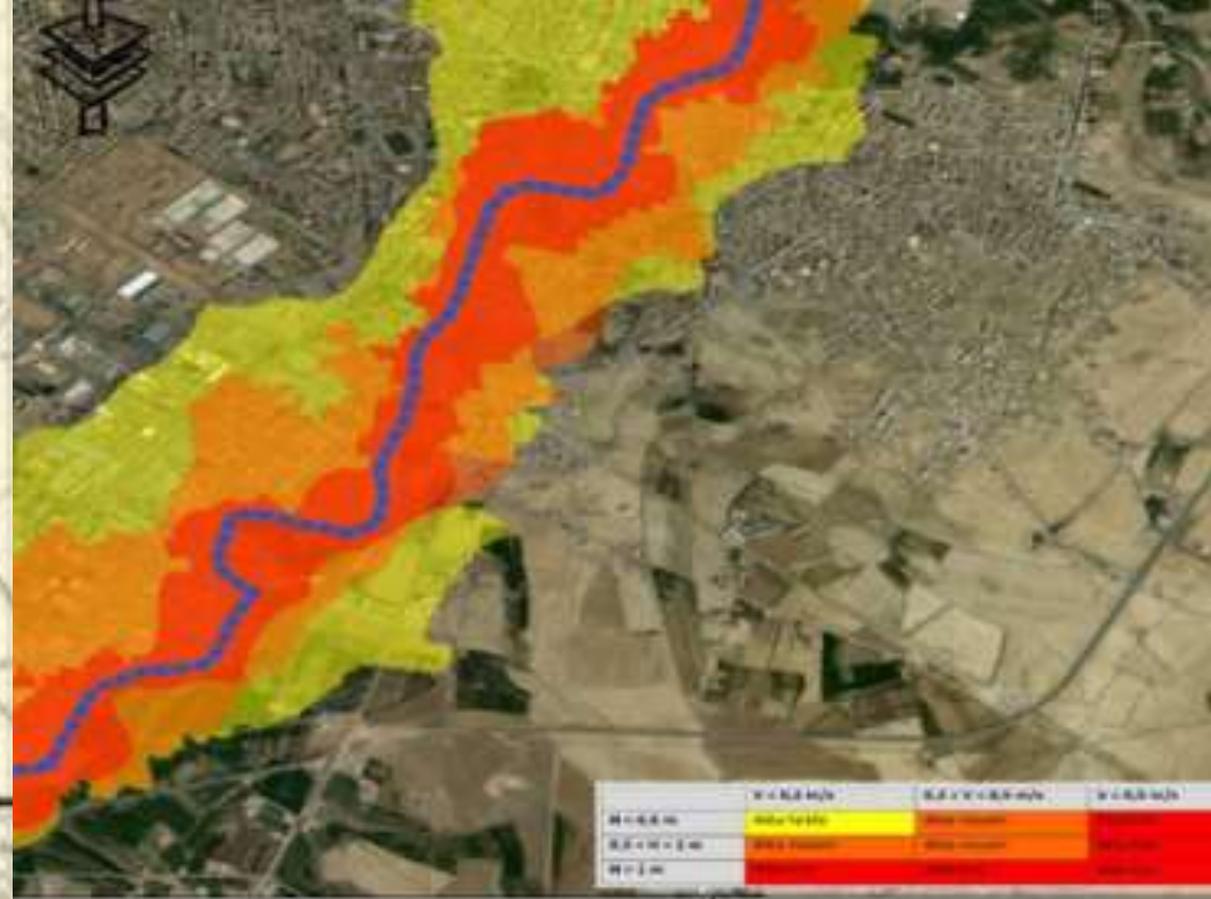




La ville de M'sila en 1962

Malheureusement, les terres agricoles les plus fertiles confisquées aux habitants de M'Sila par les colons au début du colonialisme ont été transformées en zones urbaines, résultat de politiques territoriales et urbaines successives dépourvues de gouvernance urbaine.

Siege de la brigade de Gendarmerie



Ghozel

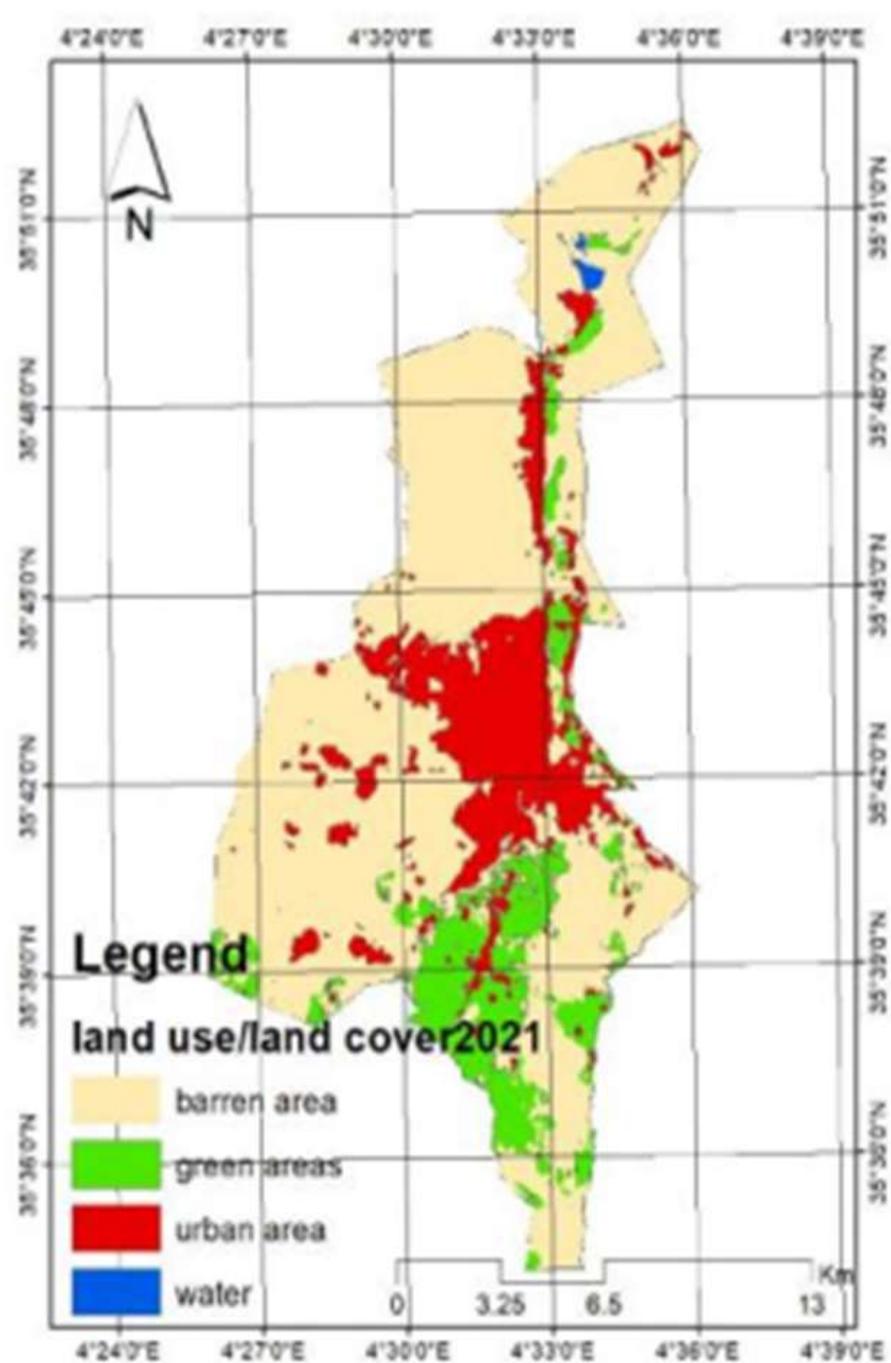
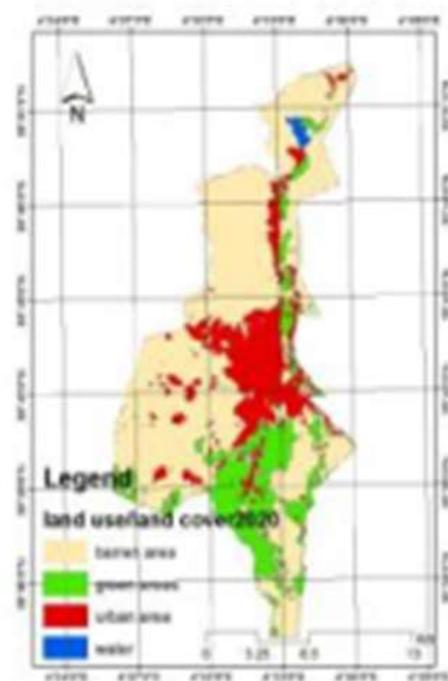
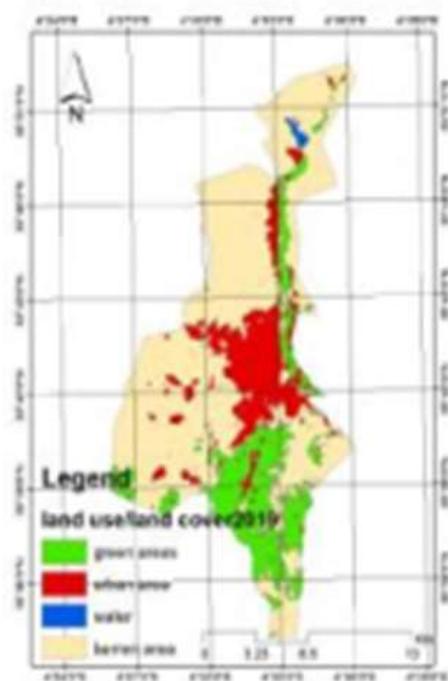
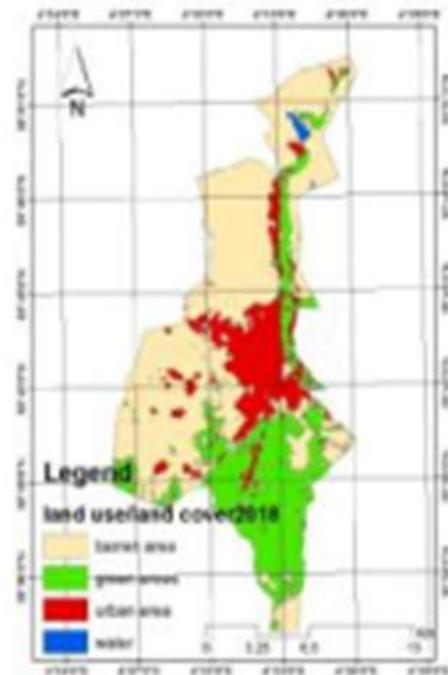
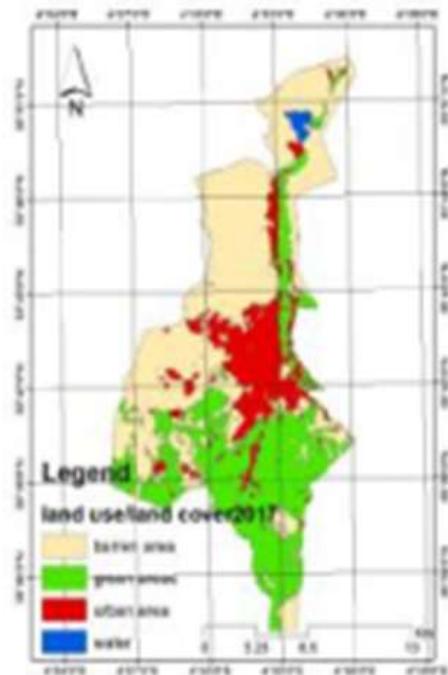
Boukhmissa

- vallée
- ligne de chemin de fer
- Zone industrielle
- L'expansion urbaine en 1990 (771 hectares)
- L'expansion urbaine en 2000 (732 hectares)
- L'expansion urbaine en 2010 (551 hectares)
- L'expansion urbaine en 2022 (279 hectares)

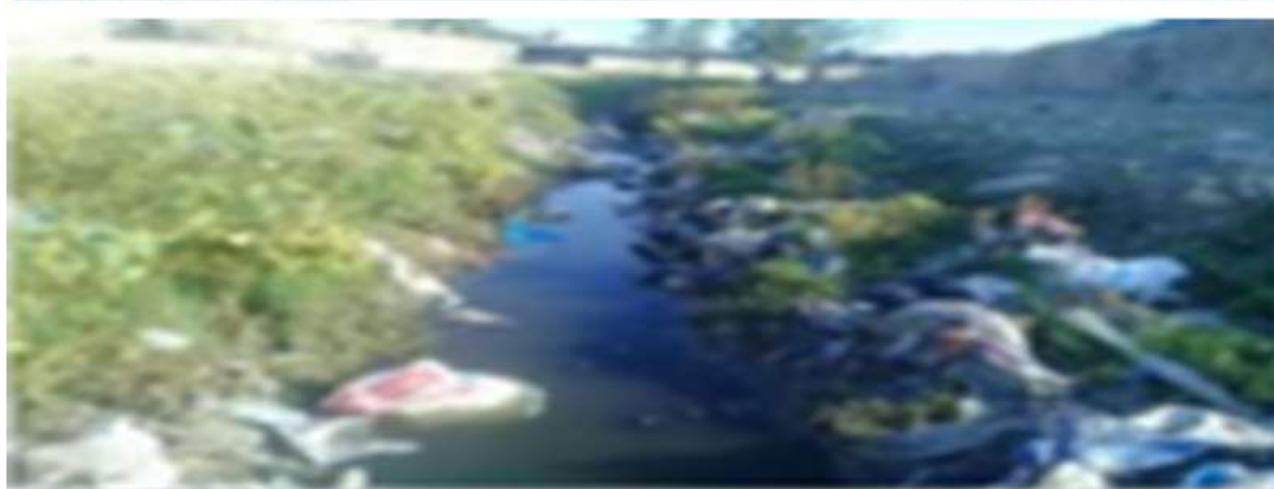
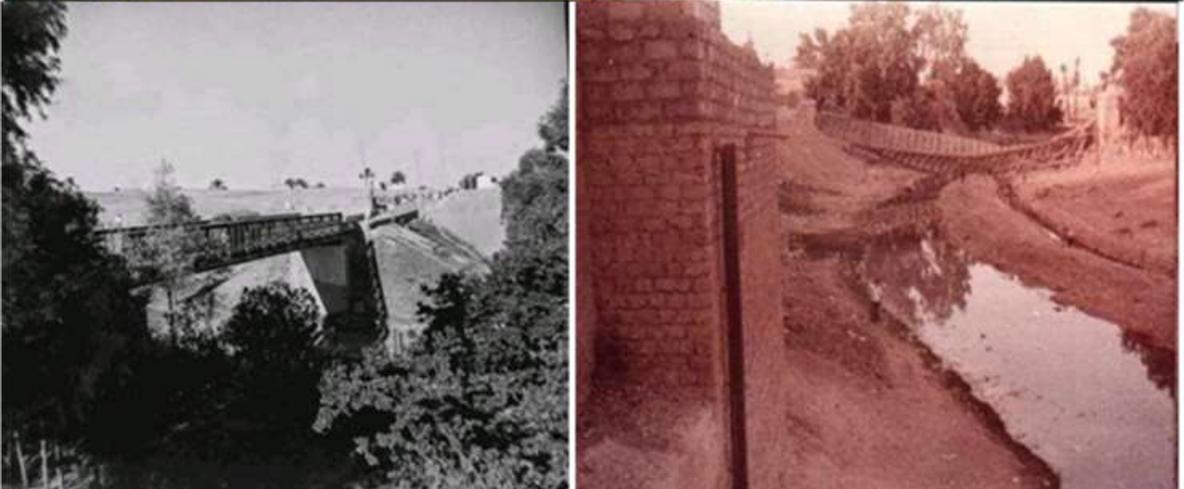
Zone industrielle + Espace d'activités



Basemap: Esri, HERE, Garmin, © OpenStreetMap contributors, Earthstar Geographics, and the GIS User Community



L'état de l'environnement naturel (Zone es jardins et l'Oued K'sob) de la ville de M'sila entre hier et Aujourd'hui







Quelques photos des inondations au niveau pôle urbain à différents périodes



Quelques photos des inondations au niveau du centre ville à différents périodes

Conclusion

La situation désastreuse de nos villes a des causes historiques, mais aussi des causes liées à la gouvernance. Malgré les tentatives de l'État pour y remédier au début des années 1990, par l'adoption de lois prétendument fondées sur les principes du développement durable et de la bonne gouvernance, ces lois ont en réalité renforcé la centralisation du pouvoir décisionnel. Dès lors, une réévaluation de la situation s'impose, avec la participation de tous les organismes officiels compétents, d'experts indépendants et de la société civile.

Il est important de souligner que les lois, à elles seules, ne suffisent pas à garantir une gouvernance urbaine efficace si elles ne s'accompagnent pas, chez les décideurs, de la conviction que la participation implique la transparence et la mise en œuvre des éléments suivants :

« Je sais écouter » et non « je décide pour tout le monde » ;

- **La participation citoyenne est la contribution qui vise à assurer l'acceptation d'un projet (architectural ou urbain) par ses usagers et à réduire le sentiment d'exclusion au sein de la population;**
- **La participation ne se limite pas à impliquer le public (usagers et citoyens) dans le projet, mais comprend :**
 - 1- **Structurer le problème plutôt que concevoir la solution (co-diagnostic);**
 - 2- **Le choix de la solution elle-même est discuté ; Il s'agit de co-développement et de co-conception.**



Programme du premier Séminaire National sur les Villes Algériennes : Planification, Gouvernance, Gestion et Intelligence Artificielle ; le 08-09 décembre 2025

A L'AUDITORIUM DE L'IAST

Cérémonie d'ouverture	08h 00 09h 00	Accueil des invités et enregistrement	
	09h 00 09h 45	<p>Dr. Khallef Boubaker ; Président du séminaire ; université Farhat Abbas Sétif 1 Pr. Fertas Lahcen ; Chef de département ; université Farhat Abbas Sétif 1 Pr : Chabou Mouley Charaf ; Directeur d'institut d'architecture et sciences de la terre université Ferhat Abbas Sétif 1 Pr : Latreche Mouhamed Elhadi ; Directeur de l'université Ferhat Abbas Sétif 1</p>	
Pause-café			
Président : Dr. Yahiaoui Habibi Rapporteur : Dr. Sallaye Miloud	Conférences d'ouverture		
	10h 30 10h 55	<p style="text-align: center;">Mr. Mohamed Belouanes <i>L'aménagement du territoire en Algérie : nouvelles orientations et nouveaux enjeux</i></p>	Université Farhat Abbas Sétif 1
	10h 55 11h 20	<p style="text-align: center;">Pr. Khaled Brahamia <i>Aménagement du territoire et développement durable contrarié</i></p>	Université Badji Mokhtar Annaba
	11h20 11h45	<p style="text-align: center;">Dr. karim Cheniki <i>Prédiction du trafic routier à partir des indicateurs spatiaux et l'apprentissage automatique : Cas d'étude la wilaya d'Alger</i></p>	USTHB, Alger
	Débat		
Déjeuner : 12h 00 - 13h 00			

Organizing Committee





Lundi 08 décembre 2025 APRES- MIDI

ATELIER 01- Auditorium : Intelligence Artificielle et Smart Cities

Président : Dr. Amir Ammar
Rapporteur : Dr. Bouchama
Badredine

- 13h 00 *Dr. Saker Adel ; Dr. Habibi Yahyaoui : Utilisation de la géomatique pour étudier la problématique de l'expansion urbaine au détriment de l'héritage de l'ancienne oasis et du tourisme saharienne cas de la région de Biskra*
- 13h 20 *CHAOUCHE TEYARA Roubila et al : L'intelligence urbaine et les bases de données : Un levier pour une planification efficace en Algérie*
- 13h 40 *Habibi Yahyaoui et al : La gestion cohérente du système urbain de la ville de Batna par intelligence territoriale*

Débat

Pause-café

Président : Dr. Djebbloun Brahim
Rapporteur : Ms. Younes Meriem

- 14h 45 *Dr. DJEBNOUNE Brahim ; Dr. BENABBES Sofiane : Utilisation du Big Data pour analyser la qualité de vie urbaine dans une ville inferieure - Cas de la ville de Khenchela*
- 15h 00 *Dr. Medjahed Hamza ; Pr. Brahamia Khaled : Étude et caractérisation des dechets commerciaux , cas de la commune d'Annaba , Algerie*

Débat

ATELIER 02 - GS 01 : Planification Urbaine et Développement Durable

Président : Dr. Rabah Zenir
Rapporteur : Mr. Derradji Sief eddine

- 13h 00 *أ.د. بن غضبان فؤاد ، د. فاطمة الزهراء بركاني : دور التخطيط الحضري الاستراتيجي في تعزيز التنمية الحضرية بالمدن الجديدة في الجزائر : دراسة حالات*
- 13h 15 *Dr. BADIS Abderrahmane ; Dr AMIR Amar : Les caractéristiques de l'urbanisme Algérien, entre contextes de crise,défis sociaux et enjeux politiques*
- 13h 30 *د . بن حمادة عيسى : دور التخطيط الحضري في تصميم المدن في إطار التنمية المستدامة حالة المدينة الجديدة على منجلي قسنطينة*
- 13h 45 *Baala Fatima et al : Le développement urbain durable de la ville de Batna (Est algérien) par intégration de la gestion intégrée des risques majeurs dans la planification urbaine.*

Débat

Pause-café

Président : Dr. Cheniki karim
Rapporteur : Mr. Hamdani Aziz

- 14h 45 *Dr. Bourahli Radja Maya ; Pr Bencherif Meriama : Planification Urbaine Intégrée et Développement Durable : Le Cas du Grand Constantine*
- 15h 00 *Dr. Mourad Ait Taleb ; Dr .Djamel Bouzid : La problématique du déplacement urbain au niveau de la porte Est d'Alger Cas de la commune d'El Harrach*
- 15h 15 *د. نجلاء غرابي : الحركة التنقلية في مدينة تبسة - واقع و آفاق*

Débat

Organizing Committee





ATELIER 03- GS 02 : Gouvernance et gestion des infrastructures Urbaines

Président : Dr. Djekdjek Abd
errazik
Rapporteur : Dr. Rammech
Karima

- 13h 00 *Dr HADJ HAFSI Lahcene; Dr BENAÏSSA Fateh Toufik : La gouvernance urbaine et le développement durable dans le cadre des lois Algériennes pertinentes*
- 13h 15
- 13h 15 *Ms. Fatma Zohra Harbi ; Pr .Khaled Brahamia: Contribution à la connaissance des niveaux sonores à Annaba. Étude de cas : voie de contournement de la ville*
- 13h 30
- 13h 30 *د. صباح ريان علوي و آخرون : البنية التحتية الحضرية وإشكالية تصريف مياه الأمطار: نحو حلول مستدامة لمشكلة انسداد البالوعات - حالة بسكرة*
- 13h 45
- 13h 45 *Dr. Amal Maou ; et al : Estimation of reference floods for Flood Risk Prevention Plans (FRPP). Case of the Saf Saf watershed, NE Algeria*
- 14h 00

Débat

Pause-café

Président : Dr. Seklaoui
Mhamed
Rapporteur : Dr.
Aroua Mohamed

- 14h 45 *د. منصور خميسي و آخرون : العوامل المتحكممة في التسيير المستدام للنفايات الحضرية دراسة حالة مدينة البيض*
- 15h 00
- 15h 00 *Ms . Bedoui Rayane Mejda ; Pr. Brahamia Khaled : Collecte informelle du plastique et tri à la source à Annaba : enjeux, dynamiques et perspectives*
- 15h 15
- 15h 15 *Dr . Kachef Sarah : Gouverner la ville par un projet urbain . cas du projet de tramway de Sétif*
- 15h 30
- 15h 30 *Pr. Lahcen fertas : Le développement du sud Algérien : Potentialités, enjeux et menaces géopolitiques*
- 15h45

Débat

Mardi 09 décembre 2025

ATELIER 01- Auditorium : Intelligence Artificielle et Smart Cities

Président : Dr. Djebbloun Brahim
Rapporteur : Dr. Ouyed Reda

- 09h 00 *Dr. Chaib Walid: Quels outils SIG pour une smart City ?*
- 09h 15
- 09 h 15 *Dr. Menal ZEROUAL ; Dr Amir BOUSTILA : Integrating ANNs to assess household water consumption determinants in Sedrata (Semi-arid area, North-east of Algeria)*
- 09h 30
- 09h 30 *Dr. Souad BELHANNACHI ; et al : ARTIFICIAL INTELLIGENCE AND SMART CITIES: CASE OF THE NEW CITY OF SIDI ABDELLAH, ALGERIA.*
- 09 h 45
- 09h45 *CHABBI Karima et al : L'IMPACT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DES ZONES URBAINES AU SEIN DES PARCS NATIONAUX-CAS DU PARC NATIONAL D'EL KALA-*
- 10h00

Débat

Pause-café

Président : Dr.
Kachef Sarah
Rapporteur : Mr.
Maabed Soufiane

- 11h 00 *Dr. BENABBES Sofiane : Urbainsme 4.0: Comment l'intelligence artificielle Réinvente la planification territoriale en Algérie*
- 11h 15
- 11h 15 *Dr. Amina Khalfaoui ; Dr. Sihem Kechida: CONSENSUS-BASED VEHICLE PLATOONING FOR SUSTAINABLE URBAN MOBILITY IN ALGERIAN CITIES*
- 11h 30

Débat

Déjeuner : 12h 15 - 13h 00

Organizing Committee





ATELIER 02 - GS 01 : Planification Urbaine et Développement Durable

Président : Dr. Rabah Zenir
Rapporteur : Mr. Baha Hakim

- 09h 00 أ.بن محمد حميد : دور مدينة برج بوعرييج -عاصمة البيبان- في إذكاء النمو العمراني في المدن الثلاث :رأس-الوادي،
برج-الغدير، البشير.
09h 15 د . هواري سعاد ، د . غرفي سهام : التخطيط في الاقطاب الحضرية الجديدة وتحديات التنمية المستدامة
09h 30 حالة القطب الحضري عين النحاس (بلدية الخروب) - ولاية قسنطينة
09h 30 **CHEBINI Nadia et al : Vers une gentrification maîtrisée : Enjeux et stratégies**
09h 45 **d'encadrement dans les espaces péricentraux à Annaba**
09h 45 د. فلوسية لحسن و آخرون : التخطيط الاستراتيجي ودوره في تحقيق التنمية المستدامة للمدينة- دراسة حالة
10h 00 مدينة المسيلة

Débat

Pause-café

Président : Dr.
Cheniki karim
Rapporteur :
Dr.Walid Chaib

- 11h 00 **Dr. Rammech Karima : Apport des indices spectraux et de l'analyse**
11h 15 **cartographique dans l'évaluation de la quality envornnementale de la ville de Sétif**
11h 15 **BELLOULOU Bilal et al : Évolution de l'urbanisation et dégradation du cordon**
11h 30 **dunaire à Echatt et Sidimbarek (1984-2021) : Impacts environnementaux et défis**
de gestion durable
11h 30 **Dr.Nadir Fatiha ;Dr. Ali Belmeziti : La participation des citoyens dans la gestion**
11h 45 **des eaux urbaines en Algérie : vers une gestion plus inclusive et durable**

Débat

Déjeuner : 12h 15 - 13h 00

ATELIER 03- GS 02 : Mobilité et Transports Urbains

Président : Dr.Bouchama
Badredine
Rapporteur : Me . Younes Meriam

- 09h 00 د.بوزيد حمزة ، أ. معبد سفيان : واقع النقل البري في الجزائر وعلاقته بالتنمية
09h 15 د. بوراس نور الإسلام، د . صابر بن عائشة : توظيف ذكاء السرب في تحسين إشارات المرور: نحو مدن أكثر ذكاءً
09h 30 واستخدام
09h 30 **Ms. Dokhi Soumia ; Dr. Hakim KEBICHE : Tramway de Sétif : « Evaluation Des**
09h 45 **Effets Et Prospective De La Ville Future »**
09h 45 **Dr. AMIR Amar ; Dr . KHALED Foudhil : Analyse des facteurs influençant la**
10h 00 **durabilité du transport urbain dans la ville de Béjaïa en utilisant la technique**
Micmac

Débat

Pause-café

Président : Dr.
Dr.Medjehed Hamza
Rapporteur : Mr.
Benmahamed Hamid

- 11h 00 د. غرفي سهام ، د. هواري سعاد : النقل الحضري في الجزائر بين التطور وتحقيق التنمية المستدامة
11h 15 دراسة حالة مدينة قسنطينة
11h 15 **La ville inclusive et la mobilité urbaine : Le cas du transport : Dr. ADDACI Fatima**
11h 30 **ferroviaire pour les personnes âgées de Batna**
11h 30 د. خرخاش عفاف : النقل الذي في القضاء على الازدحام المروري دراسة حالة مدينة المسيلة
11 h 45

Débat

Déjeuner : 12h 15 - 13h 00

Organizing Committee





Séssion posters 08/12/2025		
Président : Dr . Sallaye Miloud / Rapporteur : Mr. Hamzaoui Mohammed		
HORAIRE	Titre de poster	Communicant
10h 15	L'habitat collectif écologique, vers une planification urbaine durable Cas de Constantine, Algérie	Doctorants Amira Afri et al
10h 15	دراسة تهيئة و تسيير الفضاءات الجوارية العمومية في الوحدة الجوارية 13 في اطار التنمية المستدامة و مشاركة المواطن	د. ريمة عولمي ، د . مروة مكبو
10h 15	تحديد العوامل المؤثرة في التوسع العمراني من خلال تطبيق النمذجة الإحصائية كوسيلة لفهم آلية التوسع والتخطيط المستقبلي المستدام.	د. عمرو عياش زين الدين
10h 15	Reconnexion ville/mer à Bejaia : vers une façade maritime dynamique attractive	DR. AMIR Amar et al
10h 15	Repenser le développement touristique de Tichy : diagnostic territorial et stratégies de réaménagement	DR. AMIR Amar et al
10h 15	Reconversion des friches urbaines à Bejaia : vers une nouvelle fabrique de centralité urbaine durable	DR. AMIR Amar et al
10h 15	Outils du Système d'Information Géographique (SIG) pour la Prédiction des Zones à Haut Risque d'accidents de Façon Proactive : cas de la Pénétrente Autoroutière de GHAZAOUET-Tlemcen	Dr. DERRAS Abdelhak et al
10h 15	Traffic management for ambulances : An AI-based proposition	Dr. Zentar Mohamed Dhia El Hak , Dr.Bencheriet Chemesse Ennahar
10h 15	تقييم التوزيع المكاني للمساحات الخضراء في مدينة العلمة: مقارنة مكانية - إحصائية	أ. جمعة فارس ، قادري سلسبيل، معتوق إنصاف
10h 15	مدى مساهمة الحركة التجارية و النزوح الريفي في تضخيم بلدية اليشير عمرايا - ولاية برج بوعريج -	أ. بن محمد حميد
10h 45	Assessment of the depletion of water in the Ain Zada dam due to drought and siltation using AI and GIS systems	Dr. Zouhir Boulegraguer
10h 45	Traitements écologique des eaux polluées de l'oued Bou Salam	Club Futur Space
10h 45	Mini- The Line Smart City in Sétif	Club Futur Space

Session de clôture le 09/12/2025 à partir de 13h 30

Lecture des recommandations et Mot de clôture.

Dr.Khallef Boubaker président du séminaire/Univesité Ferhat abbas Sétif 1.

Organizing Committee



République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de Ferhat Abbas Sétif 1
Institut d'architecture et des sciences de la terre
Département des sciences de la terre et de l'univers
Filière de Géographie et Aménagement du territoire



En collaboration avec

Le Laboratoire d'Analyses Urbaines et Environnementales
Faculté des sciences de la terre département d'aménagement du territoire,
Université d'Annaba et Laboratoire Projet Urbain, Ville et Territoire

Institut d'architecture et des sciences de la terre

Club Scientifique Espace Futur



ORGANISE

Le 14 et 15 Avril 2025

Le premier Séminaire National sur les Villes Algériennes : Planification, Gouvernance, Gestion et Intelligence Artificielle

Argumentations

Les villes algériennes se trouvent actuellement à un tournant crucial, confrontées à une urbanisation rapide, à des exigences de durabilité et aux opportunités offertes par les nouvelles technologies. Avec une population urbaine en forte croissance, des enjeux environnementaux pressants et une demande accrue pour des services publics efficaces, il est essentiel de repenser la planification, la gouvernance et la gestion urbaine dans le pays. La transformation des villes algériennes nécessite une approche intégrée, où la planification et la gestion durable s'harmonisent avec une gouvernance participative et transparente. L'émergence de l'intelligence artificielle (IA) représente également un levier puissant pour optimiser les services urbains, améliorer la gestion des infrastructures et renforcer la sécurité publique. Toutefois, l'intégration de ces technologies dans le contexte algérien soulève de nouveaux défis, notamment en matière de formation, d'infrastructure numérique et de ressources disponibles. **Le Premier Séminaire National sur les Villes Algériennes : Planification, Gouvernance, Gestion et Intelligence Artificielle** a pour objectif de réunir les principaux acteurs du secteur urbain, tels que les élus, urbanistes, gestionnaires de services publics, experts en technologies, chercheurs et citoyens engagés, dans un cadre propice à la réflexion et à la collaboration. Ce séminaire vise à poser les bases d'une nouvelle approche pour les villes algériennes, axée sur la durabilité, l'innovation et l'efficacité. Il se veut un événement clé pour échanger les meilleures pratiques, explorer les opportunités offertes par les nouvelles technologies, et renforcer les capacités des villes algériennes à relever les défis futurs.

La planification urbaine, en tant que fondement essentiel du développement des villes, est primordiale pour faire face aux enjeux croissants d'urbanisation et de gestion de l'espace. L'expansion des villes en Algérie, portée par une forte croissance démographique, nécessite des stratégies intégrant la protection de l'environnement, l'accès équitable aux ressources et l'amélioration de la qualité de vie des habitants. La conception de quartiers durables, l'intégration d'infrastructures vertes et le développement de logements accessibles et de bonne qualité représentent des défis majeurs pour les urbanistes et les décideurs. La modernisation de la gouvernance urbaine est également un enjeu crucial. Pour gagner en efficacité, les villes algériennes doivent adopter des modèles de gouvernance participative et transparente, plaçant les citoyens au centre des décisions. Un modèle inclusif de gouvernance garantit que les politiques et projets urbains répondent véritablement aux besoins de la population, tout en permettant une gestion des ressources qui soit responsable et transparente. Encourager l'engagement citoyen et utiliser des plateformes numériques pour recueillir des avis et faciliter la concertation sont des approches essentielles pour renforcer la confiance entre les autorités locales et les communautés. La gestion des infrastructures et des services dans les villes algériennes représente un défi majeur. Des ressources essentielles comme l'eau, l'énergie, les transports et la gestion des déchets nécessitent une optimisation pour réduire l'impact environnemental et assurer un approvisionnement stable et durable pour tous les citoyens. Cela requiert des systèmes de gestion intelligents et une capacité à analyser les données en temps réel, facilitant des interventions rapides et une adaptation proactive face à la demande croissante. De plus, l'intégration de l'intelligence artificielle offre une opportunité unique pour les villes algériennes. L'intelligence artificielle peut révolutionner la gestion urbaine en optimisant les transports, en réduisant la consommation d'énergie, en renforçant la sécurité publique et en automatisant le suivi des infrastructures. Cependant, cette transformation technologique nécessite des investissements dans les infrastructures numériques, le développement de compétences techniques et une stratégie d'adoption adaptée au contexte local. Le séminaire offrira l'occasion d'explorer les meilleures pratiques et de discuter des applications de l'IA les plus pertinentes pour le développement des villes algériennes.

Objectifs du Séminaire

- 1)-Encourager des pratiques de planification urbaine durable : Étudier les stratégies d'aménagement urbain qui soutiennent une croissance équilibrée des villes tout en préservant les ressources naturelles.
- 2)-Explorer des modèles de gouvernance participative et transparente : Étudier comment rendre la gouvernance plus efficace en impliquant les citoyens dans les processus décisionnels et en rendant les administrations locales plus réactives.
- 3)-Optimiser la gestion urbaine par les technologies avancées : Élaborer des stratégies de gestion des infrastructures et des ressources en utilisant des outils numériques et des données en temps réel.
- 4)-Accélérer l'intégration de l'intelligence artificielle dans les villes : Illustrer comment l'IA peut optimiser la sécurité, la mobilité, la gestion des ressources et renforcer la qualité de vie des citoyens.

Axes Thématiques

1. Planification Urbaine et Développement Durable

- Stratégies de planification urbaine intégrée.

- Évaluation des impacts environnementaux des projets urbains.
- Approches participatives pour impliquer les citoyens dans la planification.

2. Gouvernance Urbaine

- Modèles de gouvernance pour une gestion efficace des villes.
- Rôle des collectivités locales dans le développement urbain.
- Transparence et responsabilité dans la gestion des ressources urbaines.

3. Gestion des Infrastructures Urbaines

- Maintenance et durabilité des infrastructures publiques.
- Innovations technologiques pour la gestion des services urbains (eau, électricité, déchets).
- Résilience des infrastructures face aux crises (climatiques, sanitaires).

4. Intelligence Artificielle et Smart Cities

- Applications de l'intelligence artificielle dans la gestion urbaine.
- Développement de systèmes d'information géographique (SIG) intelligents.
- Utilisation de données massives (big data) pour optimiser les services urbains.

5. Mobilité et Transports Urbains

- Solutions de mobilité durable en milieu urbain.
- Intégration des transports publics et privés pour une meilleure accessibilité.
- Impact de la digitalisation sur les systèmes de transport.

Président d'honneur

Pr. LATRECHE Mohamed Elhadi, Recteur de l'université de Sétif 1

Pr. CHABOU Moulley Charaf Directeur de l'institut d'architecture et des sciences de la terre
Université de Sétif 1

Président du séminaire

Dr. KHALLEF Boubaker Institut d'architecture et des sciences de la terre, département des sciences de la terre et de l'univers, Université de Sétif 1

Comité d'Organisation

Mr. Laghouag Mohamed Yacine	President	IAST Université Sétif 1
Mr. Yakoub Ali	Président	IAST Université Sétif 1
Dr. Sallye Miloud	Coordinateur général	IAST Université Sétif 1
Mr. Hamzaoui Mohamed	Coordinateur Technique	IAST Université Sétif 1
Mr. Djema Fares	Coordinateur de Partenariat	IAST Université Sétif 1
Pr. Fertas Lahcen		IAST Université Sétif 1
Pr. Damdoum Abdel Salem		IAST Université Sétif 1
Dr. Kebiche Abdel Hakim		IAST Université Sétif 1
Dr. Diafet Abderrahmane		IAST Université Sétif 1
Mr. Ben Mohamed Hamid		IAST Université Sétif 1
Dr. Remmache Karima		IAST Université Sétif 1
Dr. Kachef Sarra		IAST Université Sétif 1
Dr. Hachmaoui Oubeida		IAST Université Sétif 1
Mme. Younes Meriem		IAST Université Sétif 1
Dr. Bouchama Badr Eddine		IAST Université Sétif 1
Mr. Baha Hakim		IAST Université Sétif 1
Mr. Hamdani Aziz		IAST Université Sétif 1

Mr.Maabad Soufiane	IAST Université Sétif 1
Mme. Zahi Nacira	IAST Université Sétif 1
Mme. Harkat Khadidja	IAST Université Sétif 1
Mr. Chenikhar Abdel Ghani	Université Sétif 1
Mr. Mouchara Nabil	Université de Tiaret
Mme. Chabbi Karima	Université d'Annaba
Mr.Darradji Seif Eddine	Université d'Annaba
Mr. Aroua Mohamed	IAST Université Sétif 1
Dr. Chayeb Walid	IAST Université Sétif 1
Dr. Ouyed Redha	IAST Université Sétif 1
Dr. Seklaoui Mohamed	Université de Tizi Ouzou
Mr. Talhi Ahmed	IAST Université Sétif 1
Dr. Khallel Boubaker	IAST Université Sétif 1
Les étduits GAT	IAST Université Sétif 1
Club scientifique Espace Futur	IAST Université Sétif 1

Comité scientifique

Pr. Brahamia Khaled	Université de Badji Mokhtar Annaba
Pr. Fertas Lahcen	IAST Université de Sétif 1
Pr. Thelaidja Djemal	Université de Badji Mokhtar Annaba
Pr. Haddad Louiza	Université Batna 2
Pr. zeraieb Saleh	Université Batna 2
Pr. Ben Ghadbane Fouad	Université Oum El Bouaghi
Pr. Damdoum Abdel Salem	IAST Université de Sétif 1
Pr. Bechari Nour El Islam	Université STHB Alger
Pr. Aliouat Mohamed	ENS Bouzeriaa
Dr. Kebiche Abdel Hakim	IAST Université de Sétif 1
Dr. Zennir Rabah	Université de Badji Mokhtar Annaba
Dr.Diafet Abderrahmane	IAST Université Sétif 1
Dr. Benhamrouche aziz	Université de Constantine 1
Dr. Djabloun Ibrahim	Université de Tébessa
Dr.Kachef Sarra	IAST Université de Sétif 1
Dr. Ali Khoudja Nadir	IAST Université de Sétif 1
Dr. Boulemaiz Houcine	Université de Tébessa
Dr. Rahmanne Ali	IAST Université de Sétif 1
Dr. Mahdadi Nour Eddine	IAST Université de Sétif 1
Dr. Yahyaoui Habibi	Université Batna 2
Dr. Bouzakri Abdel Hafid	ENSF Khenchela
Dr. Charfi Khaled	IAST Université de Sétif 1
Dr. Harkat Naim	IAST Université de Sétif 1
Dr. Khallel Boubaker	IAST Université de Sétif 1
Dr. Sallye Miloud	IAST Université de Sétif 1

Dr. Remmache Karima	IAST Université de Sétif 1
Dr. Kadda Houria	IAST Université de Sétif 1
Dr. Bouchama Badr Eddine	IAST Université de Sétif 1
Dr. Khalil Noual	Centre universitaire Tipaza
Dr. Medjahad Hamza	Université de Badji Mokhtar Annaba
Dr. Chenniki Karim	Université STHB Alger
Dr. Djekjak Abdel Razik	IGTU Oum El Bouaghi
Dr. Seklaoui Mouhamed	IAST Université de Sétif 1
Dr. Khouas Adel Makhlouf	Ecole national du tourisme Alger

Conditions et modalités de participation

- Les contributions peuvent être sous forme de communications orales ou de posters.
- Il est possible de participer dans l'une des trois langues suivantes : arabe, anglais ou français.
- Les propositions de participation doivent être envoyées par e-mail à l'adresse suivante :

psn.pggia2025@gmail.com

Calendrier indicatif et dates importantes

- 15 Janvier 2025 : Publication de l'appel à communication
- 25 Février 2025 : Date limite d'envoi des propositions de communication
- 20 Mars 2025 : Envoi des notifications d'acceptation aux auteurs
- 14-15 Avril 2025 : Tenue du Séminaire

Frais de participation

Enseignants chercheurs	5000 DA
Doctorants	3000 DA
Professionnels	6000DA

Contact

Pour plus d'info, contacter :

E-MAIL: bokhallel@yahoo.fr

TEL : +213797906845



Programme du premier Séminaire National sur les Villes Algériennes : Planification, Gouvernance, Gestion et Intelligence Artificielle ; le 08-09 décembre 2025

A L'AUDITORIUM DE L'IAST

Cérémonie d'ouverture	08h 00 09h 00	Accueil des invités et enregistrement	
	09h 00 09h 45	<p>Dr. Khallef Boubaker ; Président du séminaire ; université Farhat Abbas Sétif 1 Pr. Fertas Lahcen ; Chef de département ; université Farhat Abbas Sétif 1 Pr : Chabou Mouley Charaf ; Directeur d'institut d'architecture et sciences de la terre université Ferhat Abbas Sétif 1 Pr : Latreche Mouhamed Elhadi ; Directeur de l'université Ferhat Abbas Sétif 1</p>	
Pause-café			
Président : Dr. Yahiaoui Habibi Rapporteur : Dr. Sallaye Miloud	Conférences d'ouverture		
	10h 30 10h 55	<p style="text-align: center;">Mr. Mohamed Belouanes <i>L'aménagement du territoire en Algérie : nouvelles orientations et nouveaux enjeux</i></p>	Université Farhat Abbas Sétif 1
	10h 55 11h 20	<p style="text-align: center;">Pr. Khaled Brahamia <i>Aménagement du territoire et développement durable contrarié</i></p>	Université Badji Mokhtar Annaba
	11h20 11h45	<p style="text-align: center;">Dr. karim Cheniki <i>Prédiction du trafic routier à partir des indicateurs spatiaux et l'apprentissage automatique : Cas d'étude la wilaya d'Alger</i></p>	USTHB, Alger
	Débat		
Déjeuner : 12h 00 - 13h 00			

Organizing Committee





Lundi 08 décembre 2025 APRES- MIDI

ATELIER 01- Auditorium : Intelligence Artificielle et Smart Cities

Président : Dr. Amir Ammar
Rapporteur : Dr. Bouchama
Badredine

- 13h 00 *Dr. Saker Adel ; Dr. Habibi Yahyaoui : Utilisation de la géomatique pour étudier la problématique de l'expansion urbaine au détriment de l'héritage de l'ancienne oasis et du tourisme saharienne cas de la région de Biskra*
- 13h 20 *CHAOUCHE TEYARA Roubila et al : L'intelligence urbaine et les bases de données : Un levier pour une planification efficace en Algérie*
- 13h 40 *Habibi Yahyaoui et al : La gestion cohérente du système urbain de la ville de Batna par intelligence territoriale*

Débat

Pause-café

Président : Dr. Djebbloun Brahim
Rapporteur : Ms. Younes Meriem

- 14h 45 *Dr. DJEBNOUNE Brahim ; Dr. BENABBES Sofiane : Utilisation du Big Data pour analyser la qualité de vie urbaine dans une ville inferieure - Cas de la ville de Khenchela*
- 15h 00 *Dr. Medjahed Hamza ; Pr. Brahamia Khaled : Étude et caractérisation des dechets commerciaux , cas de la commune d'Annaba , Algerie*

Débat

ATELIER 02 - GS 01 : Planification Urbaine et Développement Durable

Président : Dr. Rabah Zenir
Rapporteur : Mr. Derradji Sief eddine

- 13h 00 *أ.د. بن غضبان فؤاد ، د. فاطمة الزهراء بركاني : دور التخطيط الحضري الاستراتيجي في تعزيز التنمية الحضرية بالمدن الجديدة في الجزائر : دراسة حالات*
- 13h 15 *Dr. BADIS Abderrahmane ; Dr AMIR Amar : Les caractéristiques de l'urbanisme Algérien, entre contextes de crise,défis sociaux et enjeux politiques*
- 13h 30 *د . بن حمادة عيسى : دور التخطيط الحضري في تصميم المدن في إطار التنمية المستدامة حالة المدينة الجديدة على منجلي قسنطينة*
- 13h 45 *Baala Fatima et al : Le développement urbain durable de la ville de Batna (Est algérien) par intégration de la gestion intégrée des risques majeurs dans la planification urbaine.*

Débat

Pause-café

Président : Dr. Cheniki karim
Rapporteur : Mr. Hamdani Aziz

- 14h 45 *Dr. Bourahli Radja Maya ; Pr Bencherif Meriama : Planification Urbaine Intégrée et Développement Durable : Le Cas du Grand Constantine*
- 15h 00 *Dr. Mourad Ait Taleb ; Dr .Djamel Bouzid : La problématique du déplacement urbain au niveau de la porte Est d'Alger Cas de la commune d'El Harrach*
- 15h 15 *د. نجلاء غرابي : الحركة التنقلية في مدينة تبسة - واقع و آفاق*

Débat

Organizing Committee





ATELIER 03- GS 02 : Gouvernance et gestion des infrastructures Urbaines

Président : Dr. Djekdjek Abd
errazik
Rapporteur : Dr. Rammech
Karima

- 13h 00 *Dr HADJ HAFSI Lahcene; Dr BENAÏSSA Fateh Toufik : La gouvernance urbaine et le développement durable dans le cadre des lois Algériennes pertinentes*
- 13h 15
- 13h 15 *Ms. Fatma Zohra Harbi ; Pr .Khaled Brahamia: Contribution à la connaissance des niveaux sonores à Annaba. Étude de cas : voie de contournement de la ville*
- 13h 30
- 13h 30 *د. صباح ريان علوي و آخرون : البنية التحتية الحضرية وإشكالية تصريف مياه الأمطار: نحو حلول مستدامة لمشكلة انسداد البالوعات - حالة بسكرة*
- 13h 45
- 13h 45 *Dr. Amal Maou ; et al : Estimation of reference floods for Flood Risk Prevention Plans (FRPP). Case of the Saf Saf watershed, NE Algeria*
- 14h 00

Débat

Pause-café

Président : Dr. Seklaoui
Mhamed
Rapporteur : Dr.
Aroua Mohamed

- 14h 45 *د. منصور خميسي و آخرون : العوامل المتحكممة في التسيير المستدام للنفايات الحضرية دراسة حالة مدينة البيض*
- 15h 00
- 15h 00 *Ms . Bedoui Rayane Mejda ; Pr. Brahamia Khaled : Collecte informelle du plastique et tri à la source à Annaba : enjeux, dynamiques et perspectives*
- 15h 15
- 15h 15 *Dr . Kachef Sarah : Gouverner la ville par un projet urbain . cas du projet de tramway de Sétif*
- 15h 30
- 15h 30 *Pr. Lahcen fertas : Le développement du sud Algérien : Potentialités, enjeux et menaces géopolitiques*
- 15h45

Débat

Mardi 09 décembre 2025

ATELIER 01- Auditorium : Intelligence Artificielle et Smart Cities

Président : Dr. Djebbloun Brahim
Rapporteur : Dr. Ouyed Reda

- 09h 00 *Dr. Chaib Walid: Quels outils SIG pour une smart City ?*
- 09h 15
- 09 h 15 *Dr. Menal ZEROUAL ; Dr Amir BOUSTILA : Integrating ANNs to assess household water consumption determinants in Sedrata (Semi-arid area, North-east of Algeria)*
- 09h 30
- 09h 30 *Dr. Souad BELHANNACHI ; et al : ARTIFICIAL INTELLIGENCE AND SMART CITIES: CASE OF THE NEW CITY OF SIDI ABDELLAH, ALGERIA.*
- 09 h 45
- 09h45 *CHABBI Karima et al : L'IMPACT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DES ZONES URBAINES AU SEIN DES PARCS NATIONAUX-CAS DU PARC NATIONAL D'EL KALA-*
- 10h00

Débat

Pause-café

Président : Dr.
Kachef Sarah
Rapporteur : Mr.
Maabed Soufiane

- 11h 00 *Dr. BENABBES Sofiane : Urbainsme 4.0: Comment l'intelligence artificielle Réinvente la planification territoriale en Algérie*
- 11h 15
- 11h 15 *Dr. Amina Khalfaoui ; Dr. Sihem Kechida: CONSENSUS-BASED VEHICLE PLATOONING FOR SUSTAINABLE URBAN MOBILITY IN ALGERIAN CITIES*
- 11h 30

Débat

Déjeuner : 12h 15 - 13h 00

Organizing Committee





ATELIER 02 - GS 01 : Planification Urbaine et Développement Durable

Président : Dr. Rabah Zenir
Rapporteur : Mr. Baha Hakim

- 09h 00 أ.بن محمد حميد : دور مدينة برج بوعرييج -عاصمة البيبان- في إذكاء النمو العمراني في المدن الثلاث :رأس-الوادي،
09h 15 برج-الغددير، البشير.
09h 15 د . هواري سعاد ، د . غرفي سهام : التخطيط في الاقطاب الحضرية الجديدة وتحديات التنمية المستدامة
09h 30 حالة القطب الحضري عين النحاس (بلدية الخروب) - ولاية قسنطينة
09h 30 **CHEBINI Nadia et al : Vers une gentrification maîtrisée : Enjeux et stratégies**
09h 45 **d'encadrement dans les espaces péricentraux à Annaba**
09h 45 د. فلوسية لحسن و آخرون : التخطيط الاستراتيجي ودوره في تحقيق التنمية المستدامة للمدينة- دراسة حالة
10h 00 مدينة المسيلة

Débat

Pause-café

Président : Dr.
Cheniki karim
Rapporteur :
Dr.Walid Chaib

- 11h 00 **Dr. Rammech Karima : Apport des indices spectraux et de l'analyse**
11h 15 **cartographique dans l'évaluation de la quality envornnementale de la ville de Sétif**
11h 15 **BELLOULOU Bilal et al : Évolution de l'urbanisation et dégradation du cordon**
11h 30 **dunaire à Echatt et Sidimbarek (1984-2021) : Impacts environnementaux et défis**
de gestion durable
11h 30 **Dr.Nadir Fatiha ;Dr. Ali Belmeziti : La participation des citoyens dans la gestion**
11h 45 **des eaux urbaines en Algérie : vers une gestion plus inclusive et durable**

Débat

Déjeuner : 12h 15 - 13h 00

ATELIER 03- GS 02 : Mobilité et Transports Urbains

Président : Dr.Bouchama
Badredine
Rapporteur : Me . Younes Meriam

- 09h 00 د.بوزيد حمزة ، أ. معبد سفيان : واقع النقل البري في الجزائر وعلاقته بالتنمية
09h 15 د. بوراس نور الإسلام، د . صابر بن عائشة : توظيف ذكاء السرب في تحسين إشارات المرور: نحو مدن أكثر ذكاءً
09h 15 واستدامة
09h 30 **Ms. Dokhi Soumia ; Dr. Hakim KEBICHE : Tramway de Sétif : « Evaluation Des**
09h 45 **Effets Et Prospective De La Ville Future »**
09h 45 **Dr. AMIR Amar ; Dr . KHALED Foudhil : Analyse des facteurs influençant la**
10h 00 **durabilité du transport urbain dans la ville de Béjaïa en utilisant la technique**
Micmac

Débat

Pause-café

Président : Dr.
Dr.Medjehed Hamza
Rapporteur : Mr.
Benmahamed Hamid

- 11h 00 د. غرفي سهام ، د. هواري سعاد : النقل الحضري في الجزائر بين التطور وتحقيق التنمية المستدامة
11h 15 دراسة حالة مدينة قسنطينة
11h 15 **La ville inclusive et la mobilité urbaine : Le cas du transport : Dr. ADDACI Fatima**
11h 30 **ferroviaire pour les personnes âgées de Batna**
11h 30 د. خرخاش عفاف : النقل الذي في القضاء على الازدحام المروري دراسة حالة مدينة المسيلة
11 h 45

Débat

Déjeuner : 12h 15 - 13h 00

Organizing Committee





Séssion posters 08/12/2025		
Président : Dr . Sallaye Miloud / Rapporteur : Mr. Hamzaoui Mohammed		
HORAIRE	Titre de poster	Communicant
10h 15	L'habitat collectif écologique, vers une planification urbaine durable Cas de Constantine, Algérie	Doctorants Amira Afri et al
10h 15	دراسة تهيئة و تسيير الفضاءات الجوارية العمومية في الوحدة الجوارية 13 في اطار التنمية المستدامة و مشاركة المواطن	د. ريمة عولمي ، د . مروة مكبو
10h 15	تحديد العوامل المؤثرة في التوسع العمراني من خلال تطبيق النمذجة الإحصائية كوسيلة لفهم آلية التوسع والتخطيط المستقبلي المستدام.	د. عمرو عياش زين الدين
10h 15	Reconnexion ville/mer à Bejaia : vers une façade maritime dynamique attractive	DR. AMIR Amar et al
10h 15	Repenser le développement touristique de Tichy : diagnostic territorial et stratégies de réaménagement	DR. AMIR Amar et al
10h 15	Reconversion des friches urbaines à Bejaia : vers une nouvelle fabrique de centralité urbaine durable	DR. AMIR Amar et al
10h 15	Outils du Système d'Information Géographique (SIG) pour la Prédiction des Zones à Haut Risque d'accidents de Façon Proactive : cas de la Pénétrente Autoroutière de GHAZAOUET-Tlemcen	Dr. DERRAS Abdelhak et al
10h 15	Traffic management for ambulances : An AI-based proposition	Dr. Zentar Mohamed Dhia El Hak , Dr.Bencheriet Chemesse Ennahar
10h 15	تقييم التوزيع المكاني للمساحات الخضراء في مدينة العلمة: مقارنة مكانية - إحصائية	أ. جمعة فارس ، قادري سلسبيل، معتوق إنصاف
10h 15	مدى مساهمة الحركة التجارية و النزوح الريفي في تضخيم بلدية اليشير عمرايا - ولاية برج بوعريج -	أ. بن محمد حميد
10h 45	Assessment of the depletion of water in the Ain Zada dam due to drought and siltation using AI and GIS systems	Dr. Zouhir Boulegraguer
10h 45	Traitements écologique des eaux polluées de l'oued Bou Salam	Club Futur Space
10h 45	Mini- The Line Smart City in Sétif	Club Futur Space

Session de clôture le 09/12/2025 à partir de 13h 30

Lecture des recommandations et Mot de clôture.

Dr.Khallef Boubaker président du séminaire/Univesité Ferhat abbas Sétif 1.

Organizing Committee



People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific Research
Ferhat Abbas University, Sétif 1
Institute of Architecture and Earth Sciences
Department of Geography and Territorial Planning



CERTIFICATE OF PARTICIPATION

THE PRESIDENT OF THE FIRST NATIONAL SEMINAR ON ALGERIAN CITIES: PLANNING, GOVERNANCE, MANAGEMENT, AND ARTIFICIAL INTELLIGENCE, HELD AT THE INSTITUTE OF ARCHITECTURE AND EARTH SCIENCES, DEPARTMENT OF GEOGRAPHY AND TERRITORIAL PLANNING, FERHAT ABBAS UNIVERSITY – SÉTIF 1, ON DECEMBER 8–9, 2025

TESTIFIES THAT: **Lahcene HADJ HAFSI & Fateh Toufik BENAÏSSA**

PARTICIPATED IN THE ACTIVITIES OF THE SEMINAR WITH A COMMUNICATION ENTITLED:

LA GOUVERNANCE URBAINE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CADRE DES LOIS ALGERIENNES PERTINENTES

President of the seminar
Dr. Boubaker KHALLEF

Head of department
Pr. Lahcen FERTAS

Director of the Institute
Pr. Moulley Charaf CHABOU



Le premier Séminaire National sur les Villes Algériennes : Planification, Gouvernance, Gestion et Intelligence Artificielle.

Axe N°2 : Gouvernance urbaine

Titre de l'intervention :

La gouvernance urbaine et le développement durable dans le cadre des lois algériennes pertinentes.

Présenté par:

Dr HADJ HAFSI Lahcène et BEN AISSA Fateh-Toufik

Introduction

Les villes algériennes sont confrontées à de multiples problèmes, notamment l'expansion urbaine incontrôlée (planifiée ou informelle), les grandes disparités entre les différents quartiers d'une même ville, les embouteillages chroniques, les carences de gestion des différents réseaux, l'entretien des espaces verts et publics, etc. Cette situation incombe négativement sur l'environnement urbain et la vie quotidienne des habitants. Malgré les efforts considérables déployés par les différents acteurs de la villes dotés d'outils d'aide à la décision, sur lesquels d'énormes budgets ont été dépensés, nous incite à nous interroger sur les causes de l'état actuel de nos villes.

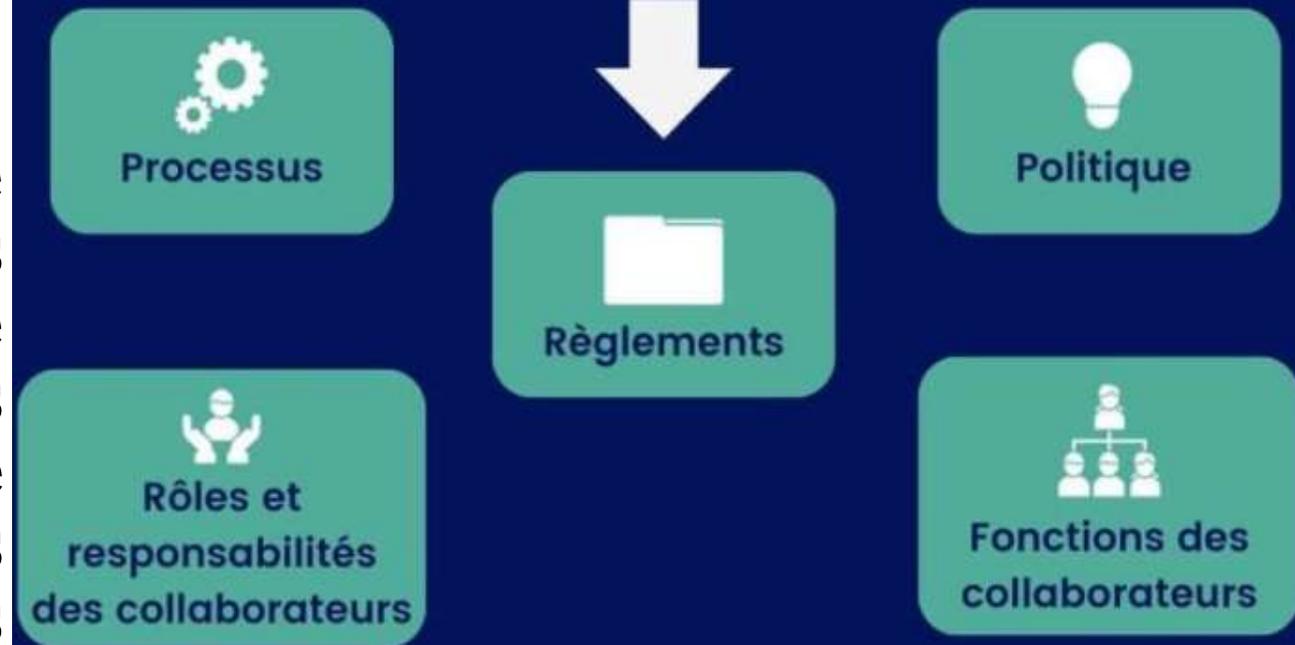
Pour encadrer notre communication, nous proposons comme hypothèse à cette situation revient à la politique urbaine définie dans la Loi d'Orientation de la Ville (LOV). Pour cela il faut répondre aux questions suivantes : est ce que le législateur a-t-il pris en compte les principes de gouvernance et de développement durable dans les lois des outils d'aide à la décision ? Existe-t-il des mécanismes efficaces pour mettre en œuvre ces outils sur le terrain ?

La Gouvernance urbaine

Le concept de gouvernance urbaine, apparu dans les années 1980, visant à définir les normes de bonne gestion des services publics dans afin de mieux réguler le développement et la gestion des villes et de gérer ces équipements et unités urbaines.

Pour Cela il faut:

- ❖ La décentralisation de la prise de décision, impliquant de multiples acteurs à différents niveaux.
- ❖ La contribution de toutes les parties prenantes (officielles, économiques et de la société civile).



Pourquoi la gouvernance urbaine ?

C'est pour l'efficacité :

- Des techniques de gestion urbaine, axées sur le comment plutôt que sur le pourquoi ;
- Du choix d'orientation, axées sur le pourquoi plus que le comment.

GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

Revitalisation urbaine intégrée



Les principes de la gouvernance urbaine

La transparence : les processus décisionnels et les résultats doivent être clairement communiqués à toutes les parties prenantes concernées.

La responsabilité : les décideurs doivent être tenus responsables de leurs actions et de leurs résultats.

La participation : les parties prenantes doivent être impliquées dans les processus décisionnels pertinents.

Les approches de la gouvernance urbaine

Approche politique

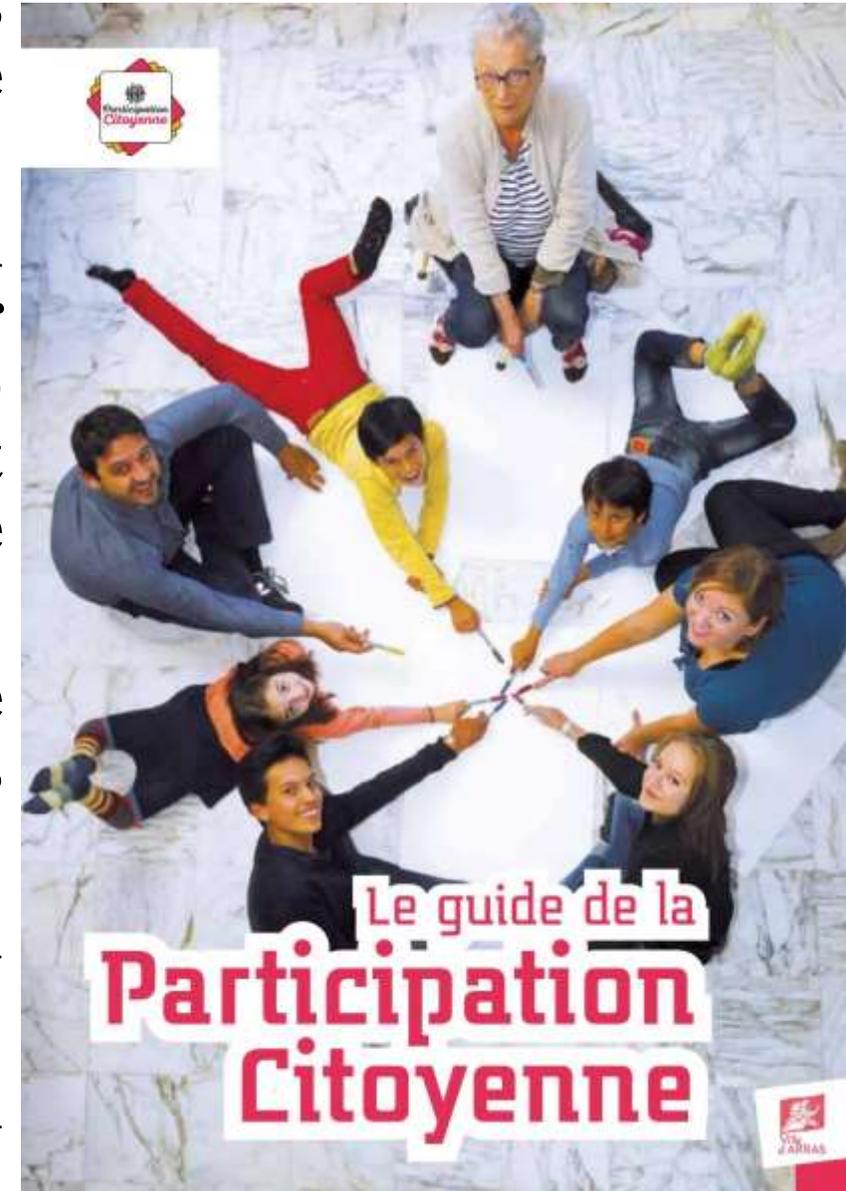
- La légitimité de l'autorité et du processus décisionnel (dans la sphère politique, la gouvernance exprime la légitimité de la gestion et de l'administration des différents services publics et de la prise de décision au niveau du territoire gouverné afin de maintenir la cohésion régionale).

Approche gestionnaire

- La gestions publiques (application des méthodes innovantes fondées sur la transparence, la discussion, la coordination , la consultation, et le consensus dans la prise de décision) entre les acteurs de la ville, impliquant les habitants, la société civile, les professionnels et les experts indépendants, pilotées et supervisées par les pouvoirs publics et les institutions de l'État.

Le concept de la participation citoyenne

- La participation repose sur la conviction des partenaires que « je sais écouter » et non sur le principe du « je décide au nom de tous ».
- Pour (BEREZOWSKA-AZZAG) : La participation citoyenne est la contribution qui vise à assurer l'acceptation d'un projet (Architectural ou Urbain) par ses usagers et à réduire le sentiment d'exclusion au sein de la population, source de risque de rejet du projet.
- La participation ne se limite pas à impliquer le public (usagers et citoyens) dans le projet, mais comprend :
 1. Structurer le problème plutôt que concevoir la solution (co-diagnostic).
 2. Le choix de la solution elle-même est discuté ; Il s'agit de co-développement et de co-conception.



La participation et la consultation sont les principes les plus importants de la gouvernance urbaine car elles visent à :

- **L' aide à la décision** : Assurer un accès immédiat à l'information permet d'économiser du temps, des efforts et de l'argent, et permet à la municipalité d'adapter le projet aux besoins des citoyens.
- **Faciliter l'acceptation et l'adoption du projet par les citoyens** : Cela permet d'éviter les réactions négatives au projet, de sensibiliser et de créer une dynamique positive auprès des citoyens.
- **La réduction et le contrôle des conflits** : Aider à gérer les conflits et à développer la cohésion sociale entre les membres de la communauté urbaine.
- **L'application du principe de dialogue et de démocratie** : assurer le respect des droits des citoyens et promouvoir la démocratie représentative.

La participation citoyenne entre réglementation, discours et réalité:

Nous constatons plusieurs lacunes sur ce sujet non pas en raison d'un manque de textes législatifs et réglementaires, mais en raison de la difficulté à mettre en œuvre ces textes.

La Constitution qui mettent l'accent sur la démocratie participative:

- **L'article 14 stipule que « Le conseil élu constitue le cadre dans lequel s'exprime la volonté du peuple et exerce un contrôle sur l'action des pouvoirs publics. »**
- **L'article 16 stipule que « Le conseil élu constitue la base de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques ».**
- **L'article 31 stipule que «Les institutions doivent s'efforcer d'éliminer tous les obstacles qui empêchent la participation effective des citoyens à la vie politique, économique, sociale et culturelle.».**

Mais en réalité, les associations concernées par la politique urbaine sont quasi inexistantes, hormis les quelques exemples que nous mentionnons:

- **Al-Atef : Ghardaïa (Comité de quartier) : Œuvre pour impliquer les habitants du quartier dans l'administration locale ainsi que dans les affaires communes ;**
- **Co-ville Alger (comité de ville) : C'est l'un des rares comités municipaux en Algérie qui s'occupe des questions sociales et urbaines de la ville d'Alger.**
- **La fondation de la Ville de Sétif : Une association récemment créée, ses membres se sont spécialisés dans les professions de la ville..**

Le concept de gouvernance dans les lois de la commune et la wilaya:

- **L'article 2 de la loi du 22 juin 2011 relative aux communes stipule clairement : « La commune est la base territoriale de la décentralisation et le lieu d'exercice de la citoyenneté. Elle constitue le cadre de la participation citoyenne à la gestion des affaires publiques. »** Toutefois, les articles 11 à 14, qui traitent de la participation des citoyens à la gestion de la ville, sont toujours précédés de « **peut** », ce qui signifie qu'ils ne sont pas contraignants et soumis à la discrétion du maire. Cependant, le projet de loi actuellement en préparation a résolu ce problème en créant un organe consultatif considéré comme un des organes de la commune.
- **Loi n° 12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya, article 1er, premier alinéa, qui définit la wilaya comme : « Une collectivité territoriale de l'État, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est également un service administratif déconcentré de l'État et constitue à ce titre un espace de mise en œuvre conjointe des politiques publiques et de concertation entre les collectivités territoriales et l'État. »**

La LOV vise à définir la politique de la ville dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et de développement durable ; La LOV a été conçu et élaboré à l'issue d'un processus concerté et coordonné. Elle est mise en œuvre dans le cadre de la décentralisation, de la déconcentration et de la gouvernance urbaine . Donc elle vise à :

- **Au niveau urbain, ses objectifs sont de contrôler la croissance urbaine, de corriger les déséquilibres urbains par des interventions sur le tissu urbain pour le rendre fonctionnel;**
- **Sur le plan social, la LOV vise, entre autres, à lutter contre la dégradation de la vie dans les quartiers, et à promouvoir et maintenir l'hygiène et la santé publique;**

La loi n° 06 - 06 du 20 février 2006 portant la loi d'orientation de la ville (LOV)



- **Sur le plan administratif, elle vise à promouvoir la bonne gouvernance en réaffirmant la responsabilité des pouvoirs publics et la participation effective des citoyens, de la société civile, des professionnels à la gestion de leur ville.**

Pour faire ça ?

La LOV est basée sur une approche qui vise :

- **À l'identification des priorités du développement urbain durable ;**
- **Au renforcement des partenariats entre l'État, les collectivités locales et les acteurs économiques et sociaux (pour mettre en œuvre les programmes de politique urbaine) ;**
- **À l'assurance de la cohérence des outils d'aide à la décision en lien avec la présente politique en veillant à leur élaboration conformément aux principes de « bonne gouvernance » et en assurant le suivi et l'évaluation de leur mise en œuvre.**

Dans quel cadre est-elle mise en œuvre à?

- La décentralisation, où les tâches et responsabilités sectorielles sont attribuées aux représentants au niveau local,
- La déconcentration où les autorités locales ont des pouvoirs et des responsabilités qui leur sont délégués par cette loi
- La gestion de proximité, c'est une démarche visant à l'amélioration de la qualité du cadre de vie dans les quartiers

Quel est son objectif principal ?

- Elle vise à établir des dispositions spécifiques permettant d'identifier les éléments de politique de la ville dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et le développement durable.

Les villes: urbanisation, étalement et inégalités



Qui sont les acteurs de cette politique ?

Ils sont mentionnés dans les 15-16-17.

1- Les collectivités locales :

Les autorités locales doivent assumer la responsabilité de la gestion de leurs villes à travers :

- Un développement urbain maîtrisé dans le respect de l'environnement ;
- La préservation de la nature en ville et le patrimoine urbain et architectural;
- La performance des composantes urbaines ;
- La qualité et les conditions de vie de la population, dans le respect des compétences qui lui sont attribuées par la loi.

2- Les investisseurs et acteurs économiques :

- Participer à la réalisation des objectifs de la politique de la Ville, notamment en ce qui concerne :
 - Promotion immobilière;
- Développer l'économie urbaine et la compétitivité des villes.

3- Les citoyens:

Ils participent activement aux programmes et activités liés à la gestion de leur milieu de vie, notamment de leur quartier.

Les outils et dispositifs de politique urbaine:

Selon l'article 18 de cette loi, les outils et dispositifs de la politique de la ville sont :

- Les outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme (SNAT, SEPT (ex SRAT) PAW, SCU, PDAU, POS, etc.) ;**
- Les outils de planification et d'orientation sectorielle (Cela est assuré par la consultation et la coordination au niveau de la ville);**
- Les outils de partenariat; des procédures de partenariat entre deux ou plusieurs villes pour la mise en œuvre de projets peuvent être engagées dans le cadre de conventions conclues entre les collectivités territoriales responsables des villes concernées.**

Qu'est-ce que l'Observatoire national de la ville ?

Observatoire National de la ville sous la tutelle du Ministère de la Ville. Ses missions sont résumées à l'article 26 comme suit : Le suivi de la mise en œuvre de la politique urbaine ; Des études au suivi de leur mise en œuvre, en passant par la proposition de mesures pour parvenir à une gouvernance locale et urbaine, jusqu'à la proposition de projets de loi au gouvernement. Mais après l'annulation de ce ministère, cette stratégie a été abandonnée.



Quels sont les instruments de planification et d'orientation sectoriels

Selon l'article 20, il s'agit d'un cadre de concertation et de coordination est mis en place pour assurer aux instruments de planification et d'orientation sectoriels au niveau de la ville, notamment ceux relatifs à la protection de l'environnement et du patrimoine culturel, de l'urbanisme, du transport, de l'eau et des équipements et infrastructures, une mise en œuvre concertée, cohérente et optimale. Ce cadre est chargé de proposer des mesures non prévues par les instruments de planification et d'orientation sectoriels.

▪ Quels sont les instruments de partenariat ?

Il s'agit des contrats de développement de la ville, entre la collectivité territoriale et les partenaires économiques et sociaux.

▪ Quels sont les instruments d'information, de suivi et d'évaluation ?

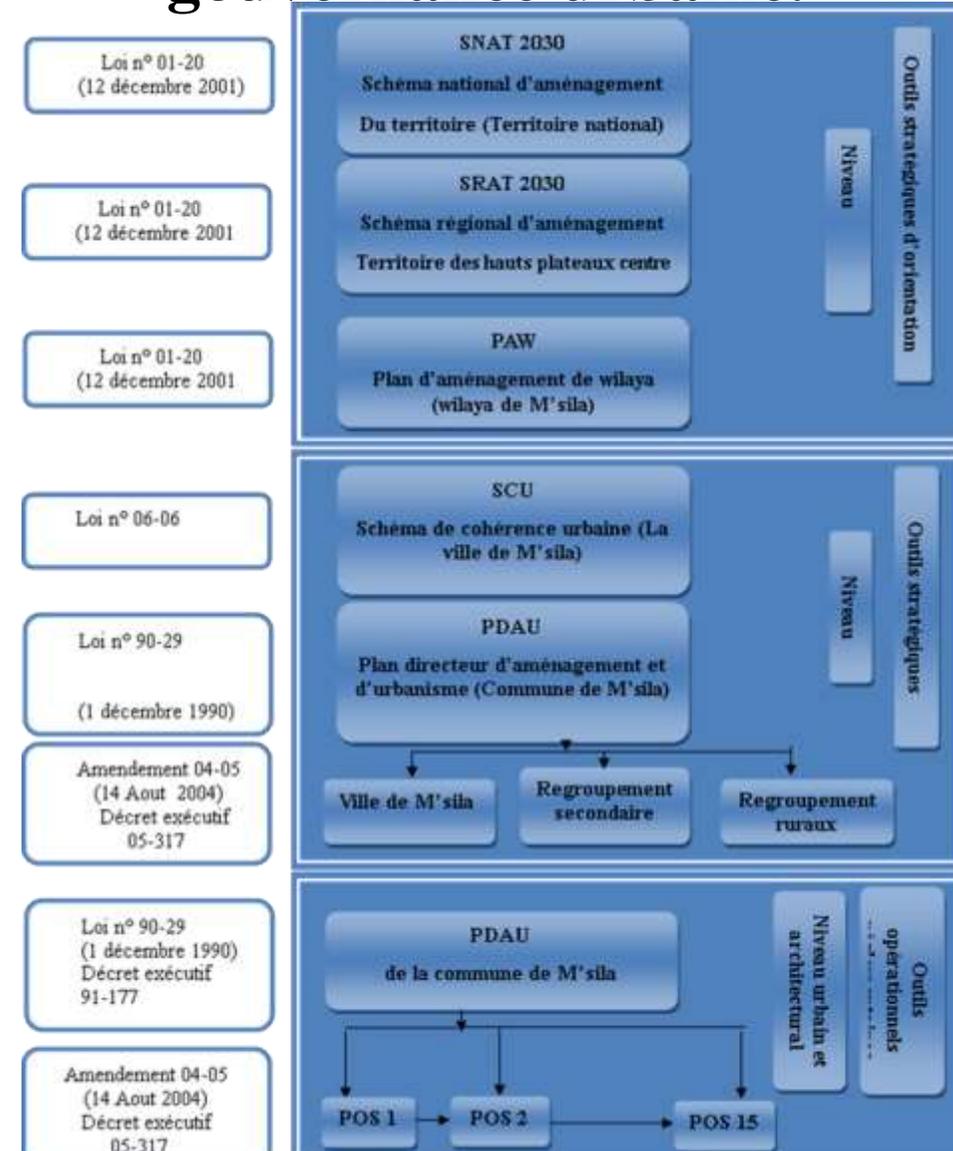
Il s'agit instruments d'évaluation et d'information sociale, économique et géographique.

▪ Quels sont les instruments de financement ?

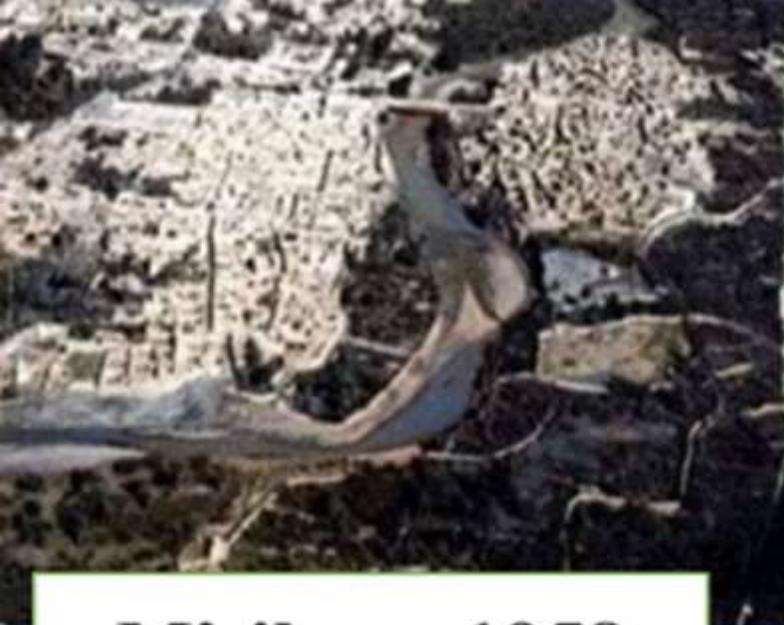
Le financement des études par des ressources publiques locales avec le soutien du budget de l'État.

Les lacunes du système juridique et réglementaire qui entravent la réalisation de la gouvernance urbaine.

- La LOV s'inscrivait dans le contexte de la création d'un ministère délégué de la ville, placé sous la tutelle du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire. Cette mesure n'a pas duré longtemps, l'aménagement du territoire étant placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et la ville sous celle du ministère de l'urbanisme et l'habitat. Par conséquent, cette loi est restée sans textes d'application.
- Les concepts de la LOV sont vagues et ne définissent pas les responsabilités des différents acteurs de la ville.
- Conformément aux dispositions des décrets exécutifs 91-177 et 91-178 du 28/05/1991, la participation des organismes et institutions gouvernementales est obligatoire dans l'élaboration des outils d'aménagement et d'urbanisme (PDAU, POS). Quant à la société civile et aux professionnels, elle est laissée à l'appréciation des conseils municipaux compétents ;
- Une lecture attentive des textes exécutifs révèle que l'objectif du point (PDAU et POS) est uniquement la production du fonciers urbains et leurs droits d'affectation. Quant aux orientations de d'aménagement et de programmation, elles ont été déterminées au niveau des outils d'aménagement du territoire élaborés au niveau central du SNAT et du SEPT (ex SRAT) et du PAW. Cela est en conflit avec les principes de gouvernance urbaine et les dispositions de la loi d'orientation de la ville, notamment la décentralisation et la déconcentration.



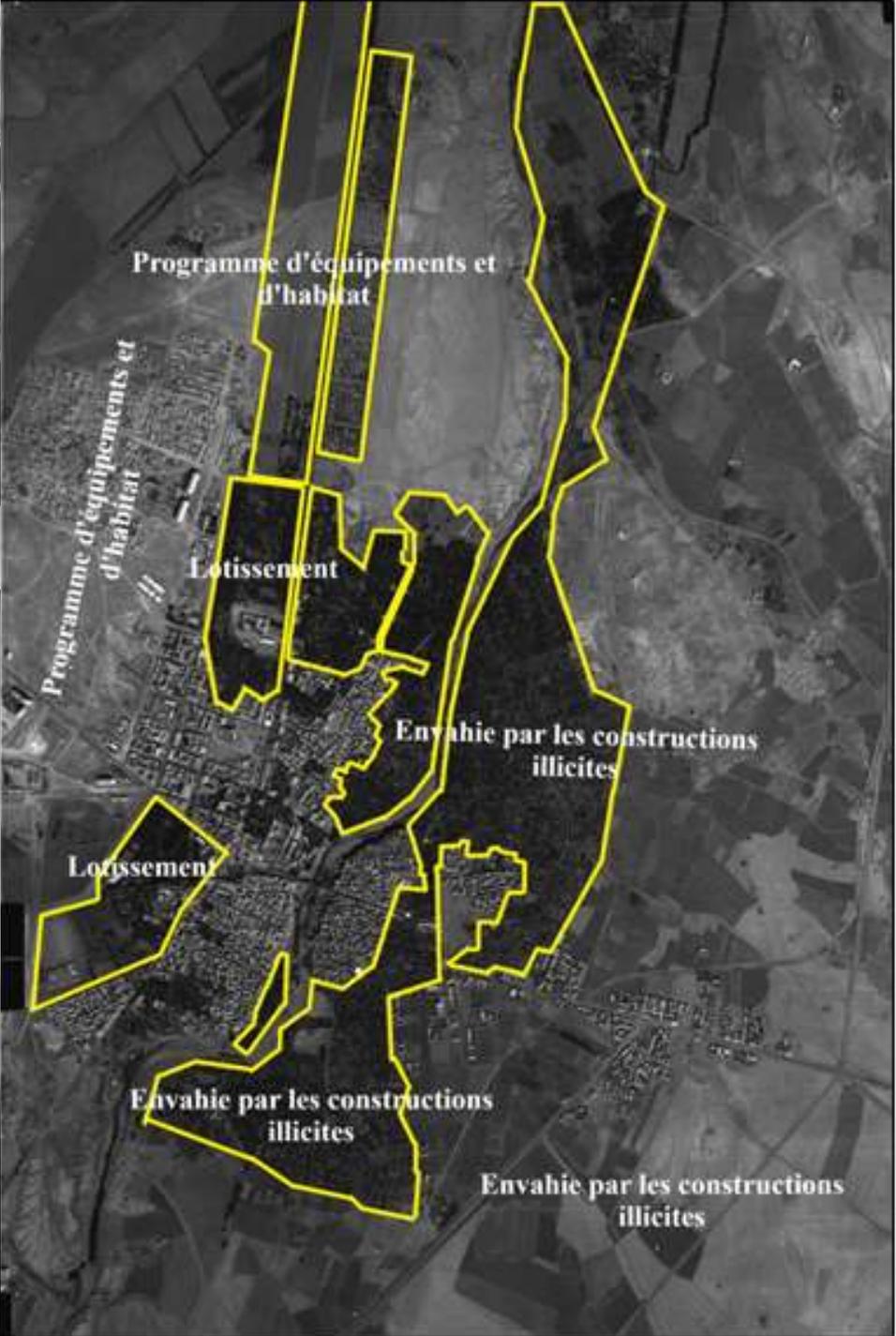
- **Le cadre juridique édicté au début des années 1990 en Algérie concernant l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'environnement rencontre encore des difficultés de mise en œuvre, car il est nécessaire de trouver un langage adapté au contexte local pour traduire les principes réglementaires, certes importants mais très généraux.**
- **La stratégie Ville Durable (SNAT 2030), qui considère la ville comme un élément clé du projet territorial. Cependant, L'approche d'élaboration des outils d'aménagement urbain, qui manque d'innovation et de gouvernance urbaine, entrave la réalisation de cet objectif**
- **La loi 90-29 du 1/12/1990 relative à l'urbanisme et à l'aménagement, la loi 90-25 du 18/12/1990 relative à l'orientation foncière et la loi 91-11 du 27/4/1991 constituent le cadre juridique régissant l'urbanisme depuis la transition de l'Algérie vers une économie de marché. Cependant, une analyse de ces lois révèle une contradiction évidente. Les instruments d'urbanisme (PDAU, POS) définissent les droits d'usage du sol, et tous les actes de construction et d'urbanisme sont soumis au droit de propriété. En revanche, la nature du foncier n'est pas considérée comme une contrainte à l'urbanisme.**
- **Les méthodes d'élaboration des outils d'aménagement et d'urbanisme, même si elles semblent fondées sur des principes de bonne gouvernance, sont en réalité tout sauf cela.**



M'sila en 1958



ecpa ▶ d

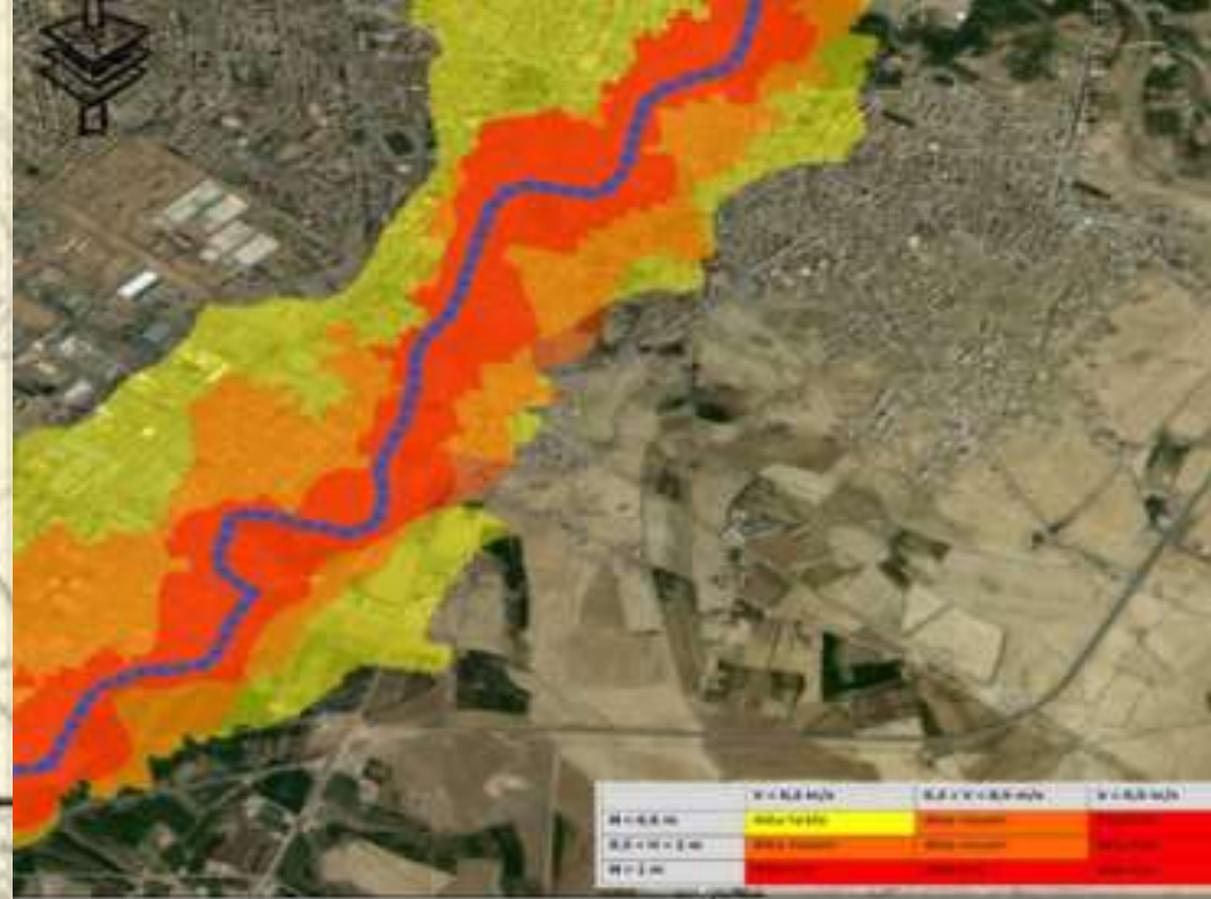


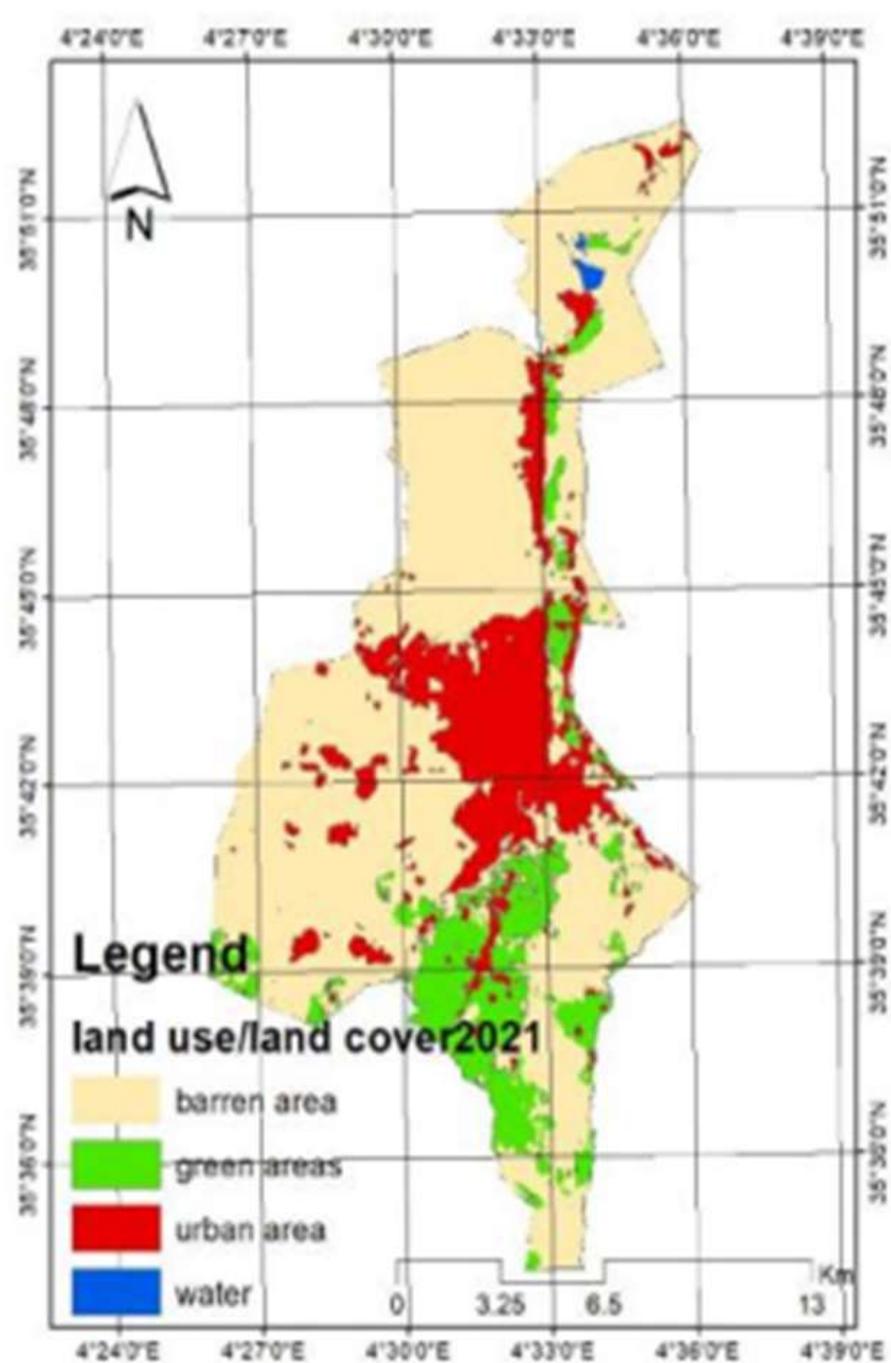
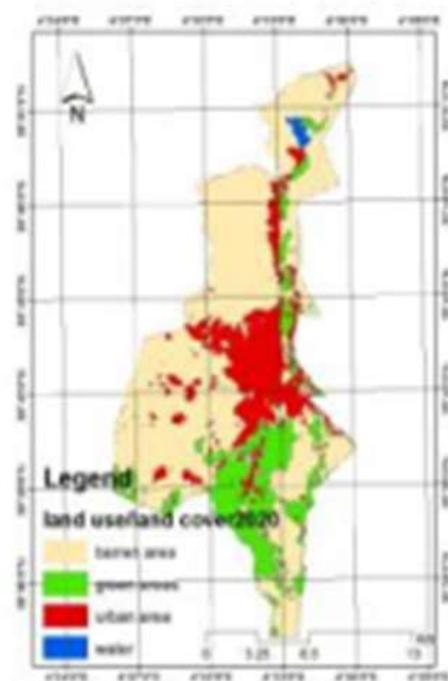
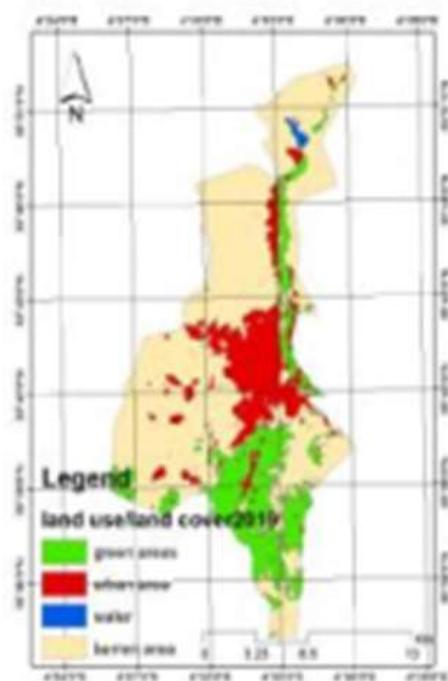
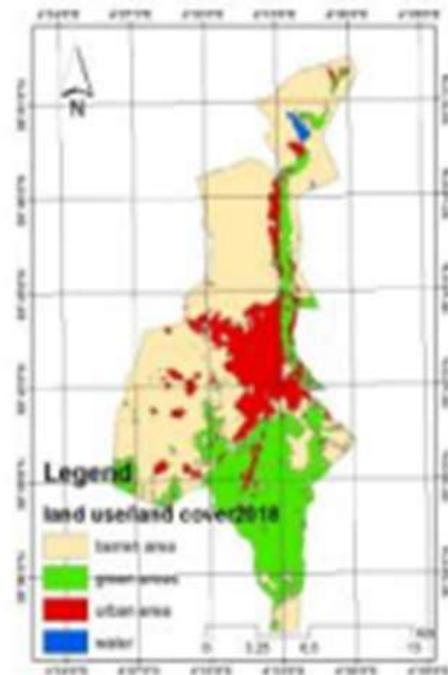
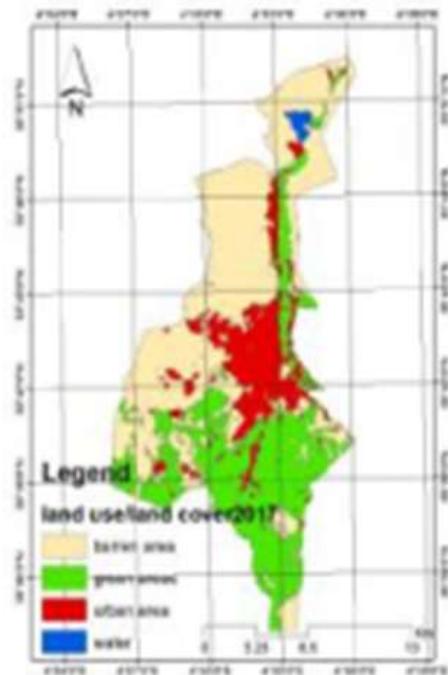


La ville de M'sila en 1962

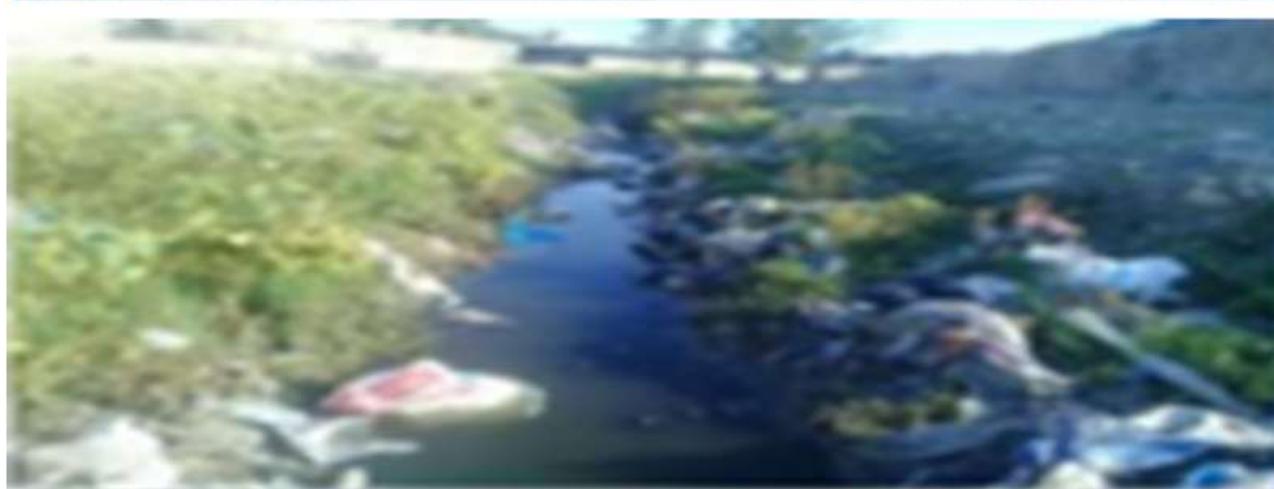
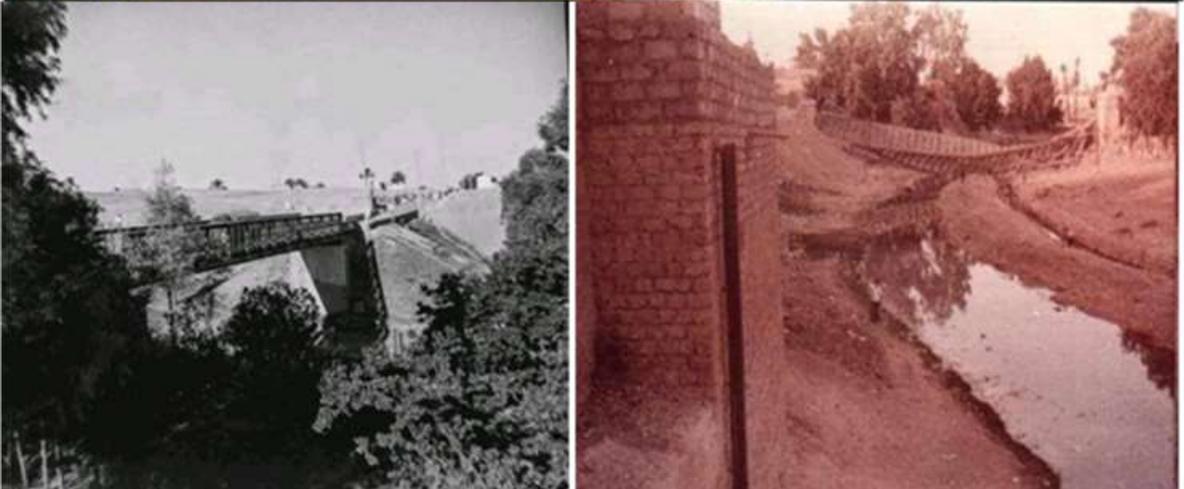
Malheureusement, les terres agricoles les plus fertiles confisquées aux habitants de M'Sila par les colons au début du colonialisme ont été transformées en zones urbaines, résultat de politiques territoriales et urbaines successives dépourvues de gouvernance urbaine.

Siege de la brigade de Gendarmerie





L'état de l'environnement naturel (Zone es jardins et l'Oued K'sob) de la ville de M'sila entre hier et Aujourd'hui







Quelques photos des inondations au niveau pôle urbain à différents périodes



Quelques photos des inondations au niveau du centre ville à différents périodes

Conclusion

La situation désastreuse de nos villes a des causes historiques, mais aussi des causes liées à la gouvernance. Malgré les tentatives de l'État pour y remédier au début des années 1990, par l'adoption de lois prétendument fondées sur les principes du développement durable et de la bonne gouvernance, ces lois ont en réalité renforcé la centralisation du pouvoir décisionnel. Dès lors, une réévaluation de la situation s'impose, avec la participation de tous les organismes officiels compétents, d'experts indépendants et de la société civile.

Il est important de souligner que les lois, à elles seules, ne suffisent pas à garantir une gouvernance urbaine efficace si elles ne s'accompagnent pas, chez les décideurs, de la conviction que la participation implique la transparence et la mise en œuvre des éléments suivants :

« Je sais écouter » et non « je décide pour tout le monde » ;

- **La participation citoyenne est la contribution qui vise à assurer l'acceptation d'un projet (architectural ou urbain) par ses usagers et à réduire le sentiment d'exclusion au sein de la population;**
- **La participation ne se limite pas à impliquer le public (usagers et citoyens) dans le projet, mais comprend :**
 - 1- Structurer le problème plutôt que concevoir la solution (co-diagnostic);**
 - 2- Le choix de la solution elle-même est discuté ; Il s'agit de co-développement et de co-conception.**